

conversations pour demain



Humanitaire
le Rony Brauman
dilemme

textuel

conversations pour demain



Humanitaire le Rony Brauman dilemme

textuel

dans la même collection

- 1 • **Humanitaire : le dilemme** *par Rony Brauman (1996, rééd. 2001)*
- 2 • **Pour une philosophie de la maladie** *par François Dagognet (1996)*
- 3 • **Cybermonde, la politique du pire** *par Paul Virilio (1996, rééd. 2001)*
- 4 • **La République menacée** *par Pierre-André Taguieff (1996, rééd. 2001)*
- 5 • **Vers un droit commun de l'humanité** *par Mireille Delmas-Marty (1996)*
- 6 • **Contre la fin du travail** *par Dominique Schnapper (1997)*
- 7 • **L'Avenir du progrès** *par Dominique Lecourt (1997)*
- 8 • **Malaise dans la mondialisation** *par Zaki Laïdi (1997, rééd. 2001)*
- 9 • **À quoi sert la littérature ?** *par Danièle Sallenave (1997)*
- 10
- **La Hantise du passé** *par Henry Rousso (1998)*
- 11
- **Contre la dépression nationale** *par Julia Kristeva (1998)*
- 12
- **Économie : le grand satan ?** *par Pierre-Noël Giraud (1998)*
- 13
- **Planète sous contrôle** *par Dominique Bourg (1998)*
- 14
- **Que vive l'école républicaine !** *par Charles Coutel (1999)*
- 15
- **Pourquoi changer l'école ?** *par François Dubet (1999, rééd. 2001)*
- 16
- **Éloge de la résistance à l'air du temps** *par Daniel Bensaid (1999)*
- 17
- **La Fabrique du sexe** *par Pierre Babin (1999)*
- 18
- **La Misère hors la loi** *par Paul Bouchet (2000)*

19

- **Le Consentement fatal** *par Pierre-Marie Gallois (2001)*

20

- **Sauver les lettres** *Collectif (2001)*

**Collection dirigée par Philippe Petit,
docteur en philosophie et journaliste.**

Graphisme : Caroline Keppy et Sandrine Roux

© Les éditions Textuel

1996 pour la 1^{re} édition

2002 pour la présente édition

48, rue Vivienne

75002 Paris

ISBN : 2-84597-048-X

ISSN : 1271-9900

Dépôt légal : février 2002

Photographie de couverture :

© Annie Assouline

conversations pour demain

textuel

Humanitaire
Rony Brauman
le dilemme

entretien
avec
Philippe Petit

sommaire

Préface

Portrait

De la philanthropie à l'humanitaire

De la fondation de la Croix-Rouge en 1864 à nos ONG d'aujourd'hui, Rony Brauman revisite le chemin accompli. Un parcours nécessaire dans l'histoire des idéaux et des échecs du mouvement humanitaire pour fonder une véritable morale capable d'affronter les dérives contemporaines.

Pour une éthique de la sollicitude

Comment définir les principes de l'humanitaire ? Impossible morale selon les uns, charité bien ordonnée selon les autres. Rony Brauman opte quant à lui pour une éthique à la fois réaliste et utopique.

Vers une politique de la compassion

Face aux dangers d'une professionnalisation et d'une politisation de l'humanitaire, il devient urgent de sauvegarder l'indépendance financière et morale des ONG.

Rony Brauman s'y emploie et fait le pari d'une « reprivatisation ».

Bibliographie

Préface

Depuis la première édition de ce livre, si les événements intervenus apportent un éclairage nouveau, ils n'entament pas, à mes yeux, la validité de la réflexion développée tout au long de ces entretiens. C'est en fait une radicalisation des enjeux, bien plus qu'une transformation, à quoi nous avons assisté au cours de ces dernières années.

La guerre du Kosovo a été l'occasion d'une montée aux extrêmes de la rhétorique humanitariste dans sa version militaire. L'intervention armée était destinée, paraît-il, à « prévenir une crise humanitaire » (Jacques Chirac), au moyen de bombardements eux aussi qualifiés « d'humanitaires » (Vaclav Havel) : censé préserver des espaces d'humanité au sein de la guerre, l'humanitaire devenait une simple ressource de légitimation de la violence. Relevons au passage que cette grossière propagande dévoilait à nouveau, après la première « guerre humanitaire » de Somalie, le fantasme occidental par excellence, celui de se considérer comme la nouvelle Providence, dispensant depuis le ciel la vie d'une main et la mort de l'autre. L'essentiel est ailleurs, dans le fait que cette présentation morale de l'intervention effaçait les considérations politiques qui en étaient à l'origine. Que les nations européennes décident, dans le cadre d'une alliance militaire, de mettre un terme à la politique criminelle d'un pays européen, la Serbie, voilà qui relève pourtant d'un programme politique décent. Nous étions nombreux à souhaiter une telle intervention pour stopper le carnage de la « purification ethnique » en Bosnie. Que ces mêmes nations soient préoccupées tout autant par la neutralisation du régime sanglant de Milosevic que par la réduction de cette zone de nuisances qu'est devenue le Kosovo, lieu de tous les trafics, est tout aussi défendable et relève entièrement de leur responsabilité politique. Que l'intervention américaine ait aussi pour but de fournir à l'OTAN une nouvelle légitimité européenne dans le contexte de l'après guerre froide est hautement probable et nous rappelle simplement que les arrière-pensées stratégiques ne sont jamais absentes des calculs des États.

Il est curieux, il est inquiétant que des gouvernements démocratiques ne

s'estiment pas capables de proposer une argumentation politique face à ce qui demeure l'objet politique par excellence, à savoir la guerre. Au risque de lasser, rappelons donc une évidence : par définition, l'action humanitaire ne trie pas entre les victimes. S'il s'était vraiment agi d'une opération de secours humanitaire, il était impératif, au nom des principes mêmes qui la fondent, de poursuivre vers l'est pour aller tirer les Tchétchènes du bain de sang dans lequel ils sont noyés par l'armée russe, tout autant que d'engager la troupe dès que possible en Algérie, où les violences conjuguées des islamistes et du pouvoir militaire ont fait des dizaines de milliers de morts ces dernières années. Sans parler de nombreuses autres situations.

Mais justement, ces interventions n'ont pas eu lieu et l'on peut sans aucun risque parier qu'elles n'auront pas lieu. Ce n'est pas possible, et ce n'est pas non plus souhaitable, sous peine de mettre le monde à feu et à sang au nom du respect de la vie. L'invocation de l'humanitaire dans la guerre du Kosovo n'est rien d'autre, au fond, que le symptôme d'une certaine incapacité du politique à s'assumer comme tel, avec ses responsabilités spécifiques.

C'est bien parce que Milosevic était un dictateur européen et que ses crimes représentaient une menace pour la stabilité et la crédibilité de l'Europe qu'il a été militairement neutralisé. Pendant ce temps, l'armée russe continuait à massacrer en Tchétchénie, dans l'indifférence générale¹. À défaut de l'approuver, on peut au moins comprendre cette position, dès lors qu'elle est présentée en termes politiques. Elle devient inintelligible, en revanche, dans le cadre de la justification « humanitaire » des bombardements de la Yougoslavie.

La guerre du Kosovo, comme celle de l'Afghanistan engagée à la suite des attentats du 11 septembre 2001, a remis en débat sur la place publique les conceptions divergentes, voire les oppositions, qui traversent depuis longtemps les organismes d'aide internationale. La célébration de l'« ingérence humanitaire » en Yougoslavie a tenu lieu de discours politique, disqualifiant par avance tout débat contradictoire. Il en est allé de même en Afghanistan, où le simple fait de vouloir ranger les largages de rations alimentaires dans le cadre de l'« action psychologique » d'une armée en campagne fut qualifié ici et là, au sein du mouvement humanitaire, d'attitude conservatrice ou corporatiste. Très logiquement, les tenants de cette critique considéraient que le but ultime de l'humanitaire en

Afghanistan devait être le renversement du régime meurtrier des talibans, faute de quoi l'on était condamné à servir ses intérêts. Chasser les bourreaux ou renforcer leur pouvoir, telle est l'alternative radicale dans laquelle s'enferme un certain romantisme humanitaire. On verra dans ce livre que ce n'est pas en se choisissant un maître, fût-il démocratique, mais en se situant dans un rapport de tension avec le pouvoir, quel qu'il soit, que l'on peut échapper à l'instrumentalisation. On y retrouvera les différents courants qui, dans l'histoire récente, ont traversé le mouvement humanitaire. On y verra que c'est à un affaiblissement conjoint de l'humanitaire et de la politique que conduit cette confusion entre deux ordres d'action de nature différente.

Quant aux attentats contre les États-Unis et aux violences en chaîne qui les ont suivis, on n'y verra qu'une raison supplémentaire de résister à l'enrôlement de l'humanitaire dans les rangs d'une « Croisade du Bien ». La lutte contre le terrorisme est une affaire politico-policière dont l'importance n'échappe à personne. Le combat pour la démocratie et la justice sociale n'en reste pas moins la condition primordiale de son succès.

Le rôle des institutions internationales et des ONG dans ce domaine est lui aussi ambigu. Ainsi, les Nations unies ont-elles déclaré la période 1997-2006 : « décennie pour l'élimination de la pauvreté ». Louable programme, dont l'ambition n'a d'égale que l'indigence des idées qui la sous-tendent. Il ne s'agit nullement, en effet, d'interroger et de remettre en question un ordre social qui organise et perpétue l'injustice. Il ne s'agit surtout pas de mettre en examen les processus et modalités politiques de la domination et de l'exploitation. Le programme tient entièrement dans le concept nu d'« extrême pauvreté », détaché de tout contexte politico-économique. L'« extrême pauvreté » existe ainsi en elle-même, comme « un phénomène d'une force terrifiante », un « gâchis » auquel il convient de mettre un terme. Comment en finir avec ce fléau ? En mettant en œuvre, nous dit le PNUD (Programme des Nations unies pour le développement), le « dynamisme et l'ingéniosité » nécessaires pour une tâche de cette ampleur. En combinant, autrement dit, le savoir-faire technique et l'énergie de la bonne volonté, depuis le niveau individuel jusqu'à celui des pouvoirs publics et « plus encore, en mobilisant, peut-être pour la première fois dans ce domaine, les compétences et la puissance du monde des affaires »².

Une telle campagne révèle, et c'est ce qui nous intéresse ici, la force de

représentations qui se sont peu à peu imposées dans le domaine de la solidarité internationale, avec l'humanitarisation des enjeux politiques. *Exit* la poursuite d'un monde plus juste, abstraction suspecte d'idéologie ; place au concret, à la « réduction de la pauvreté ». Renvoyons dans un passé révolu les antagonismes sociaux, la mise en cause de la logique du profit maximum, abaissés au rang de préjugés hors d'âge. La pauvreté n'est plus un produit de l'ordre social dominant, mais l'équivalent d'une catastrophe imprévisible, quelque chose comme un désordre climatique. Dans ces conditions, le grand rassemblement des gens de bien permettra de venir à bout de l'infortune des gens de peu. Cette « naturalisation » de l'injustice est inscrite dans une certaine conception, disons conservatrice, de l'humanitaire. Celle qui, par exemple, s'accommode du démantèlement des services sociaux publics, confie au « marché » la tâche d'égaliser les chances de tous et accepte le rôle de voiture-balai chargée de débarrasser les rues de la présence encombrante des « exclus », des « superflus », de ceux qui n'ont pas su résister à la tourmente. Il s'agit de les sortir du champ de vision commun, pour tendre à notre société de performance et de progrès le miroir dans lequel elle peut se contempler sous ses traits les plus avantageux. Cette conception essentiellement logistique et consensuelle de l'aide humanitaire a une longue histoire et nous évoquons son parcours dans les pages qui suivent. On comprend que les États et « le monde des affaires » lui réservent une place de choix. Ce n'est pas la seule et ce n'est pas la nôtre.

Rony BRAUMAN

[1.](#) Mieux : le Premier ministre russe était salué comme un « démocrate » par l'Europe et les États-Unis, lesquels se refusaient à reconnaître l'existence même d'un conflit armé.

[2.](#) Ces citations sont extraites d'un document du PNUD adressé sous forme de mailing aux « leaders d'opinion », intitulé : *Les Nations unies ont sélectionné un groupe de personnes pour éradiquer la pauvreté dans le monde. Vous êtes l'une d'entre elles.*

Portrait

Le statut ambigu de la victime, voilà son obsession. Les hommes, du seul fait qu'ils sont nés, ont déjà des droits.

La souffrance appelle le secours.

Rony Brauman a la passion de l'humanitaire comme d'autres ont celle de la démocratie.

À la question « Qu'est-ce que l'homme ? » il répond : un être qui n'est pas fait pour souffrir. Brauman n'est pas un simple militant de l'humanitaire, c'est un anarcho-humanitaire qui vit dans un perpétuel état d'exception. Chaque seconde, comme le dit Walter Benjamin, est pour lui la porte étroite par laquelle peut passer le Messie. Peu importe qu'il se définisse lui-même comme un « agnostique dur » ou un « athée mou », il n'est pas besoin de croire en Dieu pour éprouver la honte d'être un homme.

Né en 1950 à Jérusalem, Rony Brauman est un « humaniste a minima ». Son père était un résistant français qui émigra en Palestine en 1948 avant de se fixer définitivement à Paris en 1954.

C'était un combattant, et son fils, un *baby-boomer* ayant grandi dans le souvenir d'Auschwitz. Comme tous les intellectuels dignes de ce nom, l'ancien président de Médecins sans frontières se sent responsable devant les victimes du nazisme. Responsable, mais pas au point de se résoudre à faire du génocide juif « l'horizon indépassable de la souffrance humaine », pas au point d'oublier les cinq cent mille rwandais découpés à la machette et de fermer les yeux devant l'injustice qui frappe les enfants mourant chaque jour de par le monde, le regard vide. L'histoire de Rony Brauman passe par Jérusalem, mais elle ne s'y arrête pas. Longtemps partisan de la cause sioniste, l'auteur de *Devant le Mal. Rwanda : un génocide en direct* (1994) ne se reconnaît plus dans l'État d'Israël depuis la Révolte des pierres en 1988. Il est, pour parler comme Yeshayahu Leibowitz, un Juif sans refuge. Cela n'ôte rien à la cohérence de ses engagements. Pour avoir lu et apprécié *Le Septième Million* de Tom Seguev (1991), ce livre salutaire qui leva le voile sur la manière dont Ben Gourion imprégna à l'excès le peuple juif des leçons du génocide, parce qu'il est sur le point de réaliser une adaptation

cinématographique de *Eichmann à Jérusalem* de Hannah Arendt (1961), Brauman continue à remplir son mandat. Pourfendeur du « tout-humanitaire », farouche défenseur d'un humanitaire adulte, conscient de ses limites et de ses contraintes, il demeure rebelle à toutes les formes de sacralisation de la morale. Ce n'est pas parce que s'accroît l'offre humanitaire que l'on doit être moins vigilant sur sa demande, et ce n'est pas parce que l'on commémore l'extermination des juifs d'Europe que l'on est en règle avec la mémoire. Brauman plaide pour une mémoire réelle autant que pour un humanitaire réaliste. Loubard à quinze ans, Mao à dix-huit, médecin depuis 1975, président de MSF jusqu'en 1994, c'est un bel itinéraire.

La philosophie humanitaire de Rony Brauman est le fruit d'un long et lent travail de maturation. Elle s'inscrit sur fond d'études et de contacts avec la réalité historique. Elle s'inscrit dans une mémoire profonde, ouverte, et en perpétuel mouvement. C'est parce qu'il relit l'Histoire et la relie avec le présent qu'il peut agir et penser.

Qu'il s'agisse de la capitulation de la Croix-Rouge sous le nazisme, qu'il déplore, ou de l'aventure bundiste, qu'il chérit, Brauman va chercher dans le passé les forces nécessaires lui permettant de ne pas passer de compromis avec notre époque.

Les droits de l'homme, on le sait, ne sont que des axiomes, « ils peuvent sur le marché coexister avec bien d'autres axiomes [...] qui les ignorent », disait Gilles Deleuze. Brauman sait éviter ce piège. Il n'a de cesse de s'interroger sur le marché de l'humanitaire.

De ce devoir moral, il a fait une arme.

De cette exigence, des raisons d'espérer. Après l'Éthiopie, après le Rwanda, après la Yougoslavie, Rony Brauman, qui dirigea pendant douze ans une des principales ONG françaises, avait besoin de recul. Témoin et acteur de l'histoire récente du mouvement humanitaire, il lui fallait respirer.

C'était l'occasion de marquer une pause avec lui, de l'interroger sur son parcours et de le sonder sur ses convictions.

Je m'attendais à un grain de prudence de sa part. Ce fut le contraire qui se passa. Rony Brauman a répondu à toutes mes questions. Toutes. *In fine*, je lui ai demandé : « Que puis-je espérer en faisant de l'humanitaire ? » Il m'a répondu : « Faire quelque chose qui a du sens. »

Philippe PETIT

**De la
philanthropie
à l'humanitaire**

La morale humanitaire commande de se maintenir jusqu'au bout auprès des victimes, d'intervenir là où des hommes sont menacés dans leur dignité d'être humain. Cette morale est-elle selon vous une sorte d'invariant transhistorique ?

Non, pas un invariant. Les notions d'humanité et de victime ont elles-mêmes une histoire, ce qui empêche de penser la morale humanitaire comme un objet qui se tiendrait en dehors de l'histoire. Et pourtant, cette sommation à se tenir, sans discrimination, auprès de personnes en détresse et tenter de remédier à leur souffrance ne peut pas être relativisée.

Sauf à piétiner ses principes essentiels, je ne vois pas comment concevoir la morale humanitaire autrement...

Ce qui traverse l'histoire et les cultures, c'est l'existence d'attitudes de compassion sans lesquelles il ne saurait y avoir de morale.

N'y a-t-il pas, d'un point de vue historique, des variations dans la manière d'exercer, de pratiquer cette morale ?

C'est évident : un fou ou un pauvre au XVI^e siècle, ce n'est pas un fou ou un pauvre au XX^e siècle. On ne se baigne jamais dans la même eau. Si l'on peut dire que l'injonction morale de prévenir et soulager des souffrances est consubstantielle à la vie en société, il faut ajouter que ses principes et ses modalités, issus de contextes très différents, sont éminemment variables.

Que les formes aient changé, cela paraît évident, mais cela signifie-t-il que les ressorts moraux de l'humanitaire aient fondamentalement évolué ? Sommes-nous de ce point de vue vraiment sortis du XIX^e siècle ?

Se souvenant du temps d'avant la « Grande Guerre », Stefan Zweig le décrit comme « l'âge d'or de la sécurité ». Sans ignorer la violence sociale tout aussi réelle que nous décrivent Dickens et Zola, il évoque cette époque où la planète devenait accessible dans son ensemble, grâce à la machine à vapeur et au télégraphe, tandis que les fléaux naturels – disettes et épidémies – semblaient reculer devant les conquêtes scientifiques. Une époque où l'on a commencé à pouvoir sortir dans des rues éclairées sans avoir peur et où l'on pouvait placer de l'argent dans les banques avec l'assurance de le retrouver dix ans plus tard à la même valeur. C'est le moment de l'histoire où la raison

semble sur le point de triompher. Souvenez-vous du mot de Lamarck : « Dieu ? je n'ai plus besoin de cette hypothèse. » Les interrogations métaphysiques étaient ravalées au rang d'obscures croyances du passé. Le Savoir, la Raison devenaient l'horizon radieux d'une Europe conquérante, dominatrice. Ce climat de sécurité, cette assurance devant l'avenir allaient de pair avec la conviction que la mission de l'Europe était de civiliser la planète. Il s'agissait en fait d'humaniser l'humanité, de l'emmener sur la route du progrès, même à marche forcée. Bref, de l'éclairer sur le chemin à suivre pour parvenir à la perfection morale et matérielle. Cette idée affleure en permanence dans les premiers textes et discours des fondateurs de la Croix-Rouge, inventeurs de l'humanitaire moderne.

Sur quels principes s'appuyait-elle ?

La Croix-Rouge a repris à son compte deux principes fondamentaux formulés bien avant sa création en 1864. Le premier, c'est le principe que Grotius a théorisé dans *Le Droit de la guerre et de la paix*, publié en 1625, en plein milieu de la guerre de Trente Ans. La guerre, disait-il dans ce premier traité de « droit international », doit être limitée aux seules nécessités militaires : il faut distinguer ce qui est permis du fait de la guerre elle-même et ce qui est souhaitable du point de vue de la morale et des intérêts de l'humanité. Le second, formulé avec force par Rousseau, c'est la distinction entre combattants et non-combattants, les seconds devant être épargnés et traités avec miséricorde, y compris lorsqu'il s'agit de soldats blessés, malades ou prisonniers. Lorsque Henri Dunant, fondateur de la Croix-Rouge, entreprend en 1863 de susciter la tenue de réunions diplomatiques internationales sur des questions humanitaires, c'est à ces deux principes qu'il se réfère. Ils restent au fondement des Conventions de Genève et, plus largement, du droit international humanitaire contemporain.

Tous ces idéaux ont dû être très vite revus à la baisse ?

Le drame, c'est qu'au moment même où ils étaient en train d'être institués, la réalité politique les a pulvérisés. Jusqu'alors, à l'exception notable des guerres napoléoniennes, les conflits s'apparentaient, depuis le XVII^e siècle, à des « duels collectifs » opposant des armées de métier disciplinées qu'il fallait maintenir en état de faire leur travail. D'ailleurs, jusqu'à la fin du XIX^e siècle, le typhus et la typhoïde étaient les premières causes de mortalité à la

guerre : on mourait cinq fois plus de maladies épidémiques que de blessures. La guerre de 14, qui fut le théâtre d'un gigantesque déploiement humanitaire – ce fut l'apogée de la Croix-Rouge –, a inauguré une période de formidable régression, pour ne pas dire une négation absolue des principes humanitaires lorsqu'on a atteint les sommets de la rage totalitaire.

Pendant ta Seconde Guerre mondiale, la Croix-Rouge a alimenté la propagande nazie en acceptant des visites guidées – et filmées – dans les camps de concentration. A-t-elle fait, depuis, son autocritique ?

Pas véritablement. Mais le Comité international de la Croix-Rouge a eu le courage de revenir sur cet épisode lamentable en ouvrant ses archives à un historien suisse indépendant, Jean-Claude Favez, qui en a fait un bilan très complet. Il relève, par exemple, que le CICR a accepté sans la moindre protestation l'expulsion des Juifs de la Croix-Rouge allemande dès 1938. Il a même accepté, en 1939, que les membres de cette Croix-Rouge suivent les cours de formation à la politique raciale du pouvoir nazi. Pour moi, la véritable trahison commence là, quand le CICR avait la possibilité de réagir. Le reste n'est que conséquences.

De plus, on ne peut pas isoler l'aveuglement du CICR de l'aveuglement général sur le programme nazi, c'est-à-dire de l'incompréhension face à la nouveauté radicale qu'introduisait le nazisme dans la politique et la guerre. Ce que le CICR n'a pas été capable de voir, ni les Alliés, ni le Vatican, c'est le génocide. Rappelons-nous que la plupart des institutions juives n'ont pas vu non plus la réalité. Dans un rapport américain sur les camps, rédigé en avril 1945, on lit que les « Juifs, les Russes et les Polonais ont été traités avec une plus grande sévérité que les autres nationalités ». Une plus grande sévérité...

Primo Levi raconte qu'il a écrit *Si c'est un homme*, non pour se souvenir, mais pour partager avec ses proches un minimum d'expériences dans le but de revenir à la vie. Pas la vie en général, mais la vie quotidienne : pouvoir sortir avec une femme, avoir des amis, une famille, etc. Il ne pensait pas à l'époque publier ce livre. Et le premier éditeur à qui il s'est adressé, un Juif, refusa de le publier, pensant que cela n'intéresserait personne. *Si c'est un homme*, à sa parution, ne s'est vendu qu'à quelques milliers d'exemplaires. Je cite cet exemple pour dire que l'aveuglement du CICR n'est pas une attitude isolée.

En 1942, cela faisait neuf ans que les nazis étaient au pouvoir et cela faisait six ans que l'Allemagne était un pays dans lequel on enfermait méthodiquement et systématiquement tous ceux qui étaient considérés comme des ennemis du régime. Dans de telles conditions, on peut dire que la Croix-Rouge aurait dû ou bien refuser d'entrer dans les camps de concentration ou bien le faire et parler. Elle aurait dû refuser de se prêter à cette opération de propagande. Mais elle avait mal commencé, dès avant la guerre.

Auschwitz était à la fois un camp de prisonniers et un camp de la mort.

La Croix-Rouge n'a vu que le camp de prisonniers, mais elle a eu connaissance, dès la fin 1942, de l'usage des gaz d'extermination à Auschwitz. Ce dont elle est coupable, c'est de n'avoir pas pris en compte le fait que la notion même d'humanité était abolie. L'humanitaire est voué aux pires retournements s'il ne s'interroge pas sur ses propres conditions d'action. Aujourd'hui encore, sur ces temps sombres, on se satisfait de clichés, de slogans, de formules toutes faites, sur l'air de « plus jamais ça ». Ce « ça », qu'est-ce qu'il désigne en 1945 ? Exactement la même chose qu'en 1918, c'est-à-dire les horreurs de la guerre. La spécificité du nazisme, et plus généralement le fait totalitaire, ne sont pas en jeu autrement que sous la forme d'un épouvantail. Quant au mouvement humanitaire, je n'ai pas l'impression qu'il ait tiré de véritables enseignements de cette période, si l'on met à part les vertueuses incantations qui sont toujours de mise devant une catastrophe majeure.

Qu'aurait-il fallu faire ?

Parler, informer. Autrement dit, refuser d'entrer dans la logique de secret et de mensonge du pouvoir nazi. Pourquoi la Croix-Rouge internationale a-t-elle condamné, pendant la Première Guerre mondiale, l'usage des gaz de combat contre des soldats et refusé de faire de même, pendant la Deuxième, pour l'usage des gaz d'extermination contre des civils ? Pourquoi a-t-elle accepté sans barguigner la nazification de la Croix-Rouge allemande ? Par respect du pouvoir en place, par souci de neutralité, par volonté de ne pas mettre en danger son action classique dans les camps de prisonniers de guerre. C'est ce mélange de conservatisme politique et de fondamentalisme humanitaire qui est en cause.

En quoi a consisté l'action humanitaire durant la Seconde Guerre mondiale ?

Essentiellement à secourir des prisonniers. Des millions de prisonniers ont pu bénéficier des colis de la Croix-Rouge, de traitements améliorés. Ils ont pu échapper à des épidémies, à un régime très dur, grâce à l'action de la Croix-Rouge.

Mais l'épisode le moins connu, bien que dramatique, c'est celui de la famine à Athènes. Elle a éclaté au cours de l'hiver 1941-1942, pendant l'occupation du pays par les nazis, qui entraîna un blocus anglais autour de la Grèce. Durant ce seul hiver, 200 000 personnes ont trouvé la mort à Athènes. La moitié était des enfants. Athènes ressemblait alors à un camp du Biafra. C'est à cette occasion, en 1942, qu'est né l'un des mouvements humanitaires les plus en vue de l'après-guerre, l'Oxfam (Oxford Famine Relief Committee). Ce mouvement fut insufflé par des intellectuels quakers qui ont fait pression sur Churchill et les autorités anglaises pour obtenir l'autorisation d'acheminer des secours sur place. Ils y sont parvenus, avec la Croix-Rouge danoise et le Croissant-Rouge turc.

D'autres mouvements ont-ils vu le jour pendant la Seconde Guerre ?

En 1944, une institution humanitaire internationale a été créée par les Alliés. L'UNRRA (United Nations Relief and Rehabilitation Administration), c'est son nom, avait pour mission d'apporter des secours aux populations passées sous contrôle allié. Cet organisme a ensuite donné naissance aux agences sociales et humanitaires de l'ONU. L'opération de l'UNRRA s'est adressée à des millions de personnes en Europe centrale, principalement la Pologne, et en Asie. Des millions de réfugiés ont été rapatriés, des centaines de milliers d'enfants ont été rassemblés dans des orphelinats, dans des centres de nutrition. Et l'UNRRA a été dissoute en 1946 par les Américains, qui renâclaient à financer une telle opération de secours à partir du moment où les gouvernements communistes avaient fait main basse sur elle.

C'est de l'UNRRA, cependant, que sont issues quasi les premières agences humanitaires de l'ONU, à savoir le HCR et l'Unicef, dont l'action a concerné avant tout l'Europe avant de se réorienter, dans les années 50 et 60, vers le tiers-monde en voie d'émergence à cette époque.

Mais l'action la plus remarquable, en dépit de son caractère limité, a été celle

d'organismes chrétiens ou laïcs, comme la Cimade (Comité inter-mouvements auprès des évacués), ou encore de l'IRC (International Rescue Committee, américain), qui ont accueilli des réfugiés et les ont aidés à passer en zone libre. Le comportement de la Cimade, créé par les autorités du protestantisme au début de la guerre pour venir en aide aux évacués d'Alsace-Lorraine, reste exemplaire. Ses membres ont voulu travailler dans les camps français, où étaient internés des Juifs pour la seule raison qu'ils étaient juifs. La Cimade a alors installé, dans la plupart de ces camps, des foyers qui, derrière une façade légale, abritaient une activité clandestine de faux papiers et d'évacuation. Ces organismes, comme le Secours catholique qui fut fondé à peu près à la même époque, sont toujours actifs.

À partir de quand les organisations humanitaires ont-elles pris conscience des limites de leur action ? Les années 50-60 ont-elles été porteuses de remises en question sérieuses ?

Non, pas à ma connaissance, car il s'agit là d'une période très « politique », où l'humanitaire est marginal. En revanche, c'est le moment où l'aide au développement des nouvelles nations issues des empires coloniaux a commencé à s'institutionnaliser, pour devenir rapidement un enjeu des relations Est-Ouest : il s'agissait de « s'acheter » des zones d'influence et des soutiens diplomatiques, et de lutter contre la misère, terreau du communisme.

Des fonds d'aide au développement sont créés au début des années 50 et, au moment des indépendances, de Gaulle lance les Volontaires du progrès, Kennedy le Peace Corps. Du côté privé, des organisations de solidarité avec le tiers-monde se créent, tandis que leurs aînées se réorientent vers cette nouvelle frontière.

Et depuis tes années 70, que s'est-il passé ?

Ce mouvement s'est accentué, dans un contexte où le tiers-monde commence à s'éprouver comme une force nouvelle. On négocie en vue d'un Nouvel ordre économique mondial, sur fond de crise de l'énergie. Au cours de ces années, de plus, sont apparus ce qu'un chercheur américain du nom de Rosenau a appelé « les acteurs libres de souveraineté ». Libre de souveraineté au sens où l'on parlerait d'édulcorant libre de sucre : ils se situent sur la scène internationale, jusqu'alors réservée aux États, mais en dehors des problèmes de souveraineté nationale, étatique dans l'acception

classique du terme. Greenpeace, venant contester publiquement les premiers essais nucléaires français dans le Pacifique, en est un exemple éloquent, mais aussi Amnesty International, Médecins sans frontières, Oxfam. Il ne s'agit pas d'un brusque prurit moral qui aurait saisi le monde : ce phénomène s'applique aussi aux groupes terroristes, aux mouvements religieux, aux entreprises, aux organisations révolutionnaires. Avec l'urbanisation, la communication instantanée, la démocratisation des transports (invention des charters), on assiste à une « révolution des capacités et des aptitudes individuelles » – pour reprendre la formulation de Rosenau. C'est dans ce contexte que les organisations privées de toutes sortes se multiplient et se développent à un rythme inimaginable auparavant. C'est aussi l'essor de la télévision. Cette nouvelle « révolution » permet à des groupes privés de commencer à se manifester sur des terrains jusqu'alors réservés aux États.

En quoi est-elle inédite ?

Avec la révolution de l'information, une multitude de possibilités sont offertes aux citoyens qui jusqu'alors étaient réservées aux hauts responsables politiques. Cette démocratisation de l'information et de la communication a pour effet presque mécanique d'affaiblir le statut symbolique des États. Et la transformation du rôle des États suscite à son tour, dans un vide relatif, l'apparition de ces nouveaux acteurs. Ils sont d'abord la conséquence de cet affaiblissement, qu'ils contribuent ensuite à entretenir.

L'apparition de cette diplomatie privée ne brouille-t-elle pas les cartes en ce qui concerne le rapport des citoyens à la politique ?

Sans doute, mais elle n'est pas comparable à la diplomatie interétatique classique. Ce qui compte, c'est que l'action diplomatique commence à être influencée par des acteurs inattendus. Rappelons-nous le débarquement de Bokassa à la suite de la campagne d'Amnesty International, ou encore l'Île de Lumière forçant la main du gouvernement français pour l'accueil de réfugiés vietnamiens.

Lorsque MSF s'est créé en 1971, dans l'urgence – c'est-à-dire à la suite du Biafra –, ses créateurs avaient-ils une idée précise de ce qu'ils voulaient faire ?

Ils avaient une double idée. La première était d'agir dans un domaine d'activité bien déterminé qui était celui de la médecine d'urgence, discipline

nouvelle à l'époque. La deuxième était de ne pas reproduire les erreurs de la Seconde Guerre mondiale dont je viens de parler. Le silence de la Croix-Rouge était une obsession très forte dans l'esprit de quelques-uns des fondateurs, et notamment dans celui de Bernard Kouchner. Il s'agissait donc de mettre sur pied un groupe d'intervention médicale d'urgence dont la fonction serait également d'alerter l'opinion.

Mais si l'on veut bien prêter quelque attention aux faits en oubliant un instant l'histoire sainte et les récits épiques, on repère d'emblée les limites de cette fonction de témoignage et d'alerte. La sécession biafraise tirait sa légitimité des pogroms dont les Ibos, peuple majoritaire dans la province du Biafra, avaient été victimes quelque temps auparavant.

Il y eut aussi le rôle non négligeable du colonel Ojukwu...

Oui, et si le conflit a été si terrifiant, c'est aussi à cause de son jusqu'au-boutisme. Rappelons qu'il était gouverneur de la province et chef de la sécession, et qu'il se déclarait prêt à voir tous les Biafrais périr, pourvu que vive l'idée du Biafra. Si l'aide humanitaire avait tant de mal à parvenir jusqu'au réduit biafrais, c'est notamment parce que Ojukwu refusait absolument, pour des raisons de principe, qu'elle transite par le territoire « ennemi ». Et ceci, alors même que les persécutions contre les Ibos avaient totalement cessé. Au bout d'un an de guerre, la moitié de la « République biafraise » était revenue sous contrôle gouvernemental et, à part quelques exactions isolées, qui sont de malheureuses bavures, les habitants avaient rapidement repris leur vie. Au moment où l'on parlait de génocide, la moitié des Ibos, soit 7 millions, vivaient sous administration fédérale sans ennuis particuliers. Et le jour même où l'armée biafraise a rendu les armes, les violences ont pris fin, les officiers ont été amnistiés.

Les médecins de la Croix-Rouge française ont cru, de bonne foi, qu'ils étaient témoins d'un génocide et ne se sont pas aperçus qu'ils se faisaient les porte-voix de la propagande des leaders sécessionnistes. De même que les missionnaires irlandais et les ONG britanniques, qui furent les premiers à violer la souveraineté nigériane pour acheminer directement les secours *via* les vols d'approvisionnement militaire du Biafra. À les lire et les écouter, on devine qu'ils avaient le sentiment de se trouver dans le ghetto de Varsovie insurgé et que leur mission était d'avertir le monde de l'écrasement

imminent de ce soulèvement des Justes. Mais la réalité est plus près de la sécession du Katanga et de Tschombé que de l'insurrection du ghetto de Varsovie et d'Anielewicz.

Qu'on s'y soit trompé à l'époque, c'est parfaitement compréhensible, mais que l'on continue vingt-cinq ans après, c'est plutôt triste. L'humanitaire n'est pas l'Église et n'a pas besoin de catéchisme.

De plus, malgré la dénonciation des atrocités au Biafra, les premiers statuts et la première version de la charte de MSF étaient très classiques : le silence et l'obligation de non-dénonciation des États y figuraient en toutes lettres. Les enjeux n'étaient pas clairs, il y avait des orientations générales mais pas vraiment de cadre philosophique explicite.

Il y avait quand même un semblant de ligne ?

Oui, naturellement. MSF se proposait d'abord d'être un réservoir de médecins au service d'organisations – associations privées, Croix-Rouge, agences de l'ONU – disposant de moyens d'intervention. Et MSF se fixait également pour but d'aiguillonner les grandes institutions internationales, pour les tirer vers les lieux de crise et les amener à agir. Il s'agissait, en quelque sorte, d'être leurs yeux et leurs oreilles, à charge pour ces organismes de mettre en place les véritables structures d'aide.

MSF, dont vous avez été le responsable de 1982 à 1994, a également connu des ruptures retentissantes. Par quoi furent-elles provoquées ?

Lorsque MSF a scissionné en 1978, c'était à un moment où la nécessité de se structurer commençait à se faire sentir. Confrontés à des situations inédites, nous avions besoin de moyens et de méthode.

Aussi
démocratique
qu'il soit,
un État ne peut
se situer sur
un plan purement
humanitaire,
et moins encore
lorsqu'il s'agit
d'une action
sur le territoire
d'un autre État.

La période qui s'est ouverte avec la victoire communiste en Indochine a été celle de la multiplication des conflits dans le tiers-monde. C'est, curieusement, ce que l'on appelait alors la « détente ». L'Angola et le Mozambique en 1975, l'Éthiopie en 1977, le Nicaragua et le Salvador en 1979- 1980, l'Afghanistan et le Cambodge à la même époque sont les théâtres de guerres insurrectionnelles entraînant des déplacements massifs de populations et la multiplication de camps de réfugiés.

C'est sur ces terrains que Médecins sans frontières se déploie progressivement. Il y faut des moyens permettant une présence efficace, un travail réel, qui ne sont pas assurés par les agences de l'ONU ni par les ONG, alors essentiellement tournées vers l'aide au développement.

C'est face à ces situations nouvelles que des tendances contradictoires au sein de MSF se sont exprimées. Quelles étaient-elles ?

J'en vois au moins deux. Pour les uns, MSF devait pour l'essentiel rester tel qu'il avait été conçu à l'origine, un comité plutôt informel, dont les membres partent sur le terrain avec une trousse d'urgence, et rentrent pour témoigner, mobiliser l'opinion et les organisations disposant de moyens opérationnels : une fonction d'éclaireur, de tête chercheuse en somme. Pour les autres, ces missions symboliques ne pouvaient suffire. Ils voulaient se doter d'une véritable structure indépendante, permettant d'agir sans être adossé à des organismes auxquels ils n'accordent aucune confiance.

La tendance « légitimiste » s'incarnait brillamment en Bernard Kouchner, et la tendance « indépendantiste » était conduite avec autant de brio par Claude Malhuret. Et c'est lui qui l'a emporté lors d'une assemblée générale très agitée, en 1979.

Vous étiez déjà un indépendantiste ?

Oui, sans réserves, même si j'ai toujours considéré que les mises en garde de Kouchner contre les bureaucraties charitables étaient parfaitement fondées.

Reste que le parcours de Kouchner est cohérent : à ses yeux, seuls les États et les organisations internationales ont les moyens d'une ambition humanitaire. De MSF au ministère de l'Action humanitaire, il y a de ce point de vue une réelle continuité. J'ajoute qu'il y a, symétriquement, une réelle cohérence entre notre position « indépendantiste » de l'époque de la

scission et la critique de l'humanitaire d'État de ces dernières années.

Bernard Kouchner était programmé pour devenir ministre d'État de l'humanitaire, tandis que vous, vous l'étiez pour devenir un défenseur acharné de l'humanitaire privé ? Pendant vos douze années de présidence, avez-vous eu l'impression de tenir un cap et de lutter contre la dérive d'État de l'humanitaire ?

Depuis le début de ma présidence, une de mes obsessions et un de mes grands plaisirs était d'essayer de donner un peu de consistance et de rigueur théorique à l'action humanitaire. Dans un premier temps, cette réflexion a porté sur le tiers-mondisme idéologique, dont le discours était omniprésent dans les mouvements de solidarité : il suffisait qu'un chef d'État vitupère l'ordre « néocolonial » et l'égoïsme des nantis, qu'il affiche les signes extérieurs du progressisme en parlant de « développement autocentré » et de « Nouvel ordre mondial », pour susciter toutes les sympathies. Il pouvait alors massacrer, déporter, torturer, sans encourir la moindre réprobation, du moins en provenance du mouvement tiers-mondiste. Les Khmers rouges compris, jusqu'à ce qu'ils soient chassés par les Vietnamiens.

Quelque 90 % des réfugiés du tiers-monde fuyaient ce type de régime, et nous travaillions dans les camps où ils étaient regroupés. Nous avons alors commencé, avec Claude Malhuret, à élaborer un discours critique contre ces tyrannies qui se réclamaient de la vertu. Inspirés par la lecture de Raymond Aron, nous avons féroce­ment critiqué le tiers-mondisme et l'« illusion lyrique », pour parler comme Aron, qu'il véhiculait.

Mais c'est, plus généralement, la question des rapports entre morale et politique qui était en jeu, et plus précisément l'idée qu'une politique d'État pouvait s'élaborer dans le creuset de la morale.

Cela ne vous a pas empêché d'intervenir dans des États pour le moins douteux ?

Bien sûr. La guerre et les déplacements de populations se voient peu dans les démocraties ! Mais la distance mentale que nous maintenions avec ces régimes nous permettait d'être relativement lucides sur le rôle éventuel qu'ils réservaient aux organisations humanitaires. Dans la plupart des cas, il faut le préciser d'emblée, les organismes humanitaires parviennent à coexister dans des conditions acceptables avec les gouvernements, qui leur laissent une marge raisonnable d'action et de liberté.

Mais lorsque nous avons affaire à des pouvoirs de nature totalitaire, ce qui

est heureusement l'exception, il faut être capable d'entrer en conflit avec l'autorité politique. Cette « éthique du refus », c'est la principale leçon de l'histoire de la Croix-Rouge dans les camps. Et nous l'avions en tête lorsqu'en 1980 nous nous sommes opposés au gouvernement vietnamien sur la question des secours au Cambodge, après l'invasion du pays par les troupes de Hanoi. Seules les organisations politiquement correctes, c'est-à-dire dévouées au nouveau régime, étaient admises dans le pays.

Pour tenter d'y entrer sans passer par une sorte de procédure d'agrément idéologique, nous avons organisé une « Marche pour la survie », avec des politiques, des intellectuels, des artistes qui sont venus manifester à la frontière du Cambodge. C'était notre premier « bras de fer » avec un gouvernement.

Au cours des années 80, les acteurs du mouvement humanitaire avaient-ils une claire conscience de son histoire ? Avaient-ils le réflexe de se référer à la Croix-Rouge, au Haut Commissariat aux Réfugiés (HCR) ou à l'ONU, etc. ? Partageaient-ils cette mémoire comme le font aujourd'hui les militants de votre génération ?

Non, à part de vagues notions et quelques clichés : nous avions en tête le silence de la Croix-Rouge dans les camps nazis, l'histoire du Biafra vue par les fondateurs de MSF, mais ça n'allait pas plus loin. Il y a aujourd'hui, c'est évident, beaucoup plus de personnes ayant une grande expérience personnelle de l'action humanitaire : elles ont leur propre histoire et leur mémoire à elles, ce qui est extrêmement précieux. Mais cela ne veut pas dire que la connaissance historique de ces pratiques s'est vraiment améliorée.

Le simple fait que le génocide du Rwanda ou des massacres de populations civiles et une stratégie de terreur en Bosnie puissent être qualifiés de « crise humanitaire » est tristement éloquent à cet égard. L'ONU, les gouvernements, la presse et les ONG utilisent cette formule en permanence, ce qui m'amène à me demander si Auschwitz serait aujourd'hui considéré comme une « crise humanitaire ».

Lorsque le secrétariat d'État à l'action humanitaire a été créé en 1988, qu'avez-vous pensé ?

J'ai ressenti une méfiance instinctive, partagée d'ailleurs par la plupart des membres de MSF.

Les contraintes du politique et les exigences de l'humanitaire me semblaient

difficiles à concilier, mais, au-delà de la méfiance, il n'y avait pas à MSF d'opinion vraiment arrêtée sur la question.

Ce n'est qu'un an plus tard, en juin 1989, lors du tremblement de terre en Iran, que les choses se sont précisées. Bernard Kouchner, une semaine après le drame, déclara à grands coups de trompe qu'il partait coordonner l'action des secouristes français. Les trente MSF qui étaient sur le terrain se préparaient en fait à rentrer : d'abord parce que, une semaine après le séisme, il n'y avait plus rien à faire pour des secouristes étrangers, et d'autre part parce que le Croissant-Rouge iranien, remarquablement efficace, contrôlait la situation. D'ailleurs, comme les équipes de la Sécurité civile française, nous ne faisons plus rien, sauf si l'on considère que soigner quelques rhumes et un ongle incarné répond à la vocation d'une mission humanitaire d'urgence.

Il n'était pas question de se prêter à une opération de communication politique. Non seulement il n'y avait plus rien à faire, ce qui était évident, mais en plus nous ne pouvions accepter de nous soumettre à une quelconque « coordination » par le gouvernement français. C'est vrai en général, et ça l'était d'autant plus que nous étions en Iran, où le contentieux politique avec la France était particulièrement important. Il fallait donc affirmer haut et fort notre indépendance, ce que j'ai fait, et c'est à ce moment-là que le débat public sur l'humanitaire gouvernemental a commencé. C'est ainsi que MSF est devenu le porte-étendard de l'indépendance politique.

Pouvez-vous préciser vos critiques à l'égard de l'humanitaire d'État ?

L'action humanitaire prend généralement place, on l'a vu, dans un contexte politiquement chargé. Lorsqu'on est une organisation à but exclusivement humanitaire, autrement dit lorsque les enjeux de notre présence sont clairs, il est possible de gagner la confiance des diverses autorités locales. Un État, en revanche, est toujours suspect d'arrière-pensées. Il ne peut tout simplement prétendre être animé par le seul souci d'allègement de la souffrance, parce qu'il n'a pas été construit pour cela. Il a les intérêts particuliers de son pays à défendre, ce qui n'a rien de honteux, mais qui le place dans une situation radicalement différente d'une organisation humanitaire. Sa présence éveille des soupçons et place la relation avec les

autorités sur un plan de transaction politique. La confusion des enjeux, le brouillage des objectifs rendent alors l'action des ONG plus difficile, voire carrément dangereuse.

Aussi démocratique qu'il soit, un État ne peut se situer sur un plan purement humanitaire, et moins encore lorsqu'il s'agit d'une action sur le territoire d'un autre État. Un journal qui serait fabriqué à Matignon, quelle que soit la qualité de ses informations, ne peut avoir la crédibilité d'un journal indépendant. Il en va de même pour l'humanitaire, mais cela ne veut pas dire que les États n'ont aucun rôle à y jouer, bien au contraire : ils sont les seuls garants du respect des Conventions de Genève, ce qu'ils oublient systématiquement, et doivent continuer d'agir sur le terrain par le truchement des agences de l'ONU, comme le Haut Commissariat aux réfugiés, l'Unicef ou le Programme alimentaire mondial. Le rôle de ces agences est fondamental, même s'il est sujet à critiques – comme les ONG d'ailleurs. Il ne s'agit donc pas d'un plaidoyer pour la privatisation exclusive de l'aide humanitaire : celle-ci doit être du ressort principal des associations, d'une part, et des organisations internationales, d'autre part. Aux États revient la responsabilité de faciliter et de soutenir indirectement cette action.

Vous avez sans doute évité la dérive d'État de l'humanitaire mais vous n'avez pu éviter sa professionnalisation. N'y a-t-il pas une contradiction entre les exigences de la morale d'urgence qui est à la base de l'action humanitaire et l'extrême professionnalisation de ses modes d'intervention ? Soulager des victimes, ce n'est pas un travail à plein temps ?

Vous avez raison, c'est un problème très important depuis ces dernières années. Au cours des années 80, les ONG en plein essor ont été confrontées à des actions d'envergure croissante, devant lesquelles il leur a fallu transformer leurs méthodes d'intervention et d'organisation. La famine de 1984, en Éthiopie, a représenté un tournant de ce point de vue, ou plutôt un moment d'accélération d'un processus inauguré dans les camps de réfugiés de la frontière cambodgienne, en 1980. Cet événement a été, pour les ONG, une source extraordinaire de légitimité.

C'est le moment où, plus que jamais auparavant, elles sont apparues comme de véritables acteurs, ce qui les a incitées à vouloir se montrer à la hauteur des attentes nouvelles dont elles étaient l'objet.

Mais il se trouve que l'Éthiopie a aussi été le théâtre du premier

affrontement entre une organisation humanitaire – MSF – et l’État sur le territoire duquel elle intervenait. MSF a protesté contre les transferts forcés de populations auxquels procédait le gouvernement éthiopien avec les moyens logistiques de l’aide internationale. Ces transferts meurtriers entretenaient artificiellement la famine et les ONG en étaient partie prenante, puisqu’elles servaient d’appâts dans ces véritables pièges qu’étaient devenus les centres de secours.

MSF a été expulsé d’Éthiopie dans le silence quasi général des Nations unies et des ONG, trop dépendantes de financements liés à leur présence sur ce terrain pour se joindre à une protestation. Sept ans après, lors d’une réunion d’ONG internationales, plusieurs d’entre elles ont reconnu qu’il aurait fallu se dresser contre le pouvoir éthiopien, même au risque de l’expulsion. Mieux vaut tard que jamais. Reste que l’on voit bien, ici, les limites d’une professionnalisation dans ce genre d’action : on peut être un nutritionniste très qualifié, un logisticien particulièrement compétent, une ONG efficace, et passer, dans ce genre de circonstances, à côté de l’essentiel.

L’idée que l’humanitaire puisse servir un projet politique meurtrier, et qu’il n’y a donc pas nécessairement au bout de l’action humanitaire l’intérêt des victimes, voilà la leçon fondamentale de l’Éthiopie. Ce qui montre au passage que la première expérience d’une manipulation, dont nous avons déjà parlé, était largement oubliée. Mais il est incontestable sur un autre plan que, dans les années suivantes, le mouvement humanitaire a progressé de façon très positive en construisant les moyens de son efficacité sur le terrain.

De ce point de vue-là, cette première phase de professionnalisation, au début des années 80, fut donc bénéfique ?

Certainement. L’improvisation brouillonne a laissé place à un savoir-faire pratique, à des méthodes, à des capacités logistiques qui permettent d’aller au-delà des bonnes intentions, et d’être efficace.

Oui, mais cet effort pratique a aussi entraîné une survalorisation de l’humanitaire. Les ONG sont devenues plus efficaces mais en même temps plus puissantes et donc plus lourdes dans leurs interventions ?

En 1995, deux sondages ont mis en évidence cette surévaluation des capacités politiques de l’humanitaire. Le premier a été fait en Belgique, au

sujet de l'aggravation des violences politico-ethniques au Burundi (ex-colonie belge) : plus de deux personnes sur trois estimaient que Médecins sans frontières était l'organisation la mieux placée pour trouver une issue à cette crise, loin devant les institutions internationales et les gouvernements.

Un peu plus tard, un autre sondage a été réalisé en France, au sujet de la prévention des conflits sur le continent européen. Les organisations humanitaires arrivaient nettement en tête, devant l'OTAN, l'Union européenne, le gouvernement français : 68 % des personnes interrogées déclaraient leur faire confiance pour prévenir des guerres en Europe. Il est vrai qu'elles n'étaient plus que 19 % lorsqu'il s'agissait de trouver une solution au conflit de l'ex-Yougoslavie. Nous sommes nombreux dans le mouvement humanitaire à trouver ce malentendu très inquiétant, même en étant conscients du caractère manipulateur de tout sondage.

Mais je ne crois pas que la survalorisation de l'humanitaire soit une conséquence de l'effort de sérieux dans l'action. Les ONG se sont structurées et professionnalisées sous la pression d'un environnement dans lequel la thématique humanitaire occupait une place croissante. Le prix de cette évolution est sans doute une certaine lourdeur bureaucratique, mais le résultat est aussi une amélioration de l'action.

C'est plutôt dans une certaine « mécanisation » de l'humanitaire que réside à mon sens le problème : les structures humanitaires ont tendance à produire des actions « clés en main », des missions en kit déduites d'une approche techno-logistique. Problème aggravé par la tentation du « toujours plus », de l'activisme tous azimuts, qui vient à son tour amplifier cette industrialisation de l'aide. Entre-temps, en 1990, la Communauté européenne, premier bailleur de fonds pour les organisations humanitaires depuis la fin des années 70, s'était également dotée d'un véritable appareil, du nom d'Echo, qui a fourni d'énormes moyens financiers aux organisations humanitaires.

Qu'est-ce que l'Echo ?

C'est l'Office humanitaire de la Commission européenne (European Commission Humanitarian Office), qui a pris la suite du Fonds d'aide d'urgence de Bruxelles. Celui-ci était composé d'une poignée de fonctionnaires dépendant de la Direction générale du développement, ce qui amenait à diriger les fonds prioritairement vers les pays africains, partenaires

contractuels de la CEE dans le cadre des Conventions de Lomé. Le champ de coopération – ou d'influence si l'on préfère – de l'Europe libérale ne pouvait plus être limité au continent africain dès lors que l'effondrement du communisme ouvrait aux Européens de vastes territoires sur leur propre sol. On est passé d'une demi-douzaine de fonctionnaires à cent vingt, et d'une orientation Nord-Sud à une approche globale. C'est d'ailleurs au moment où quelques milliers d'Albanais ont débarqué à Bari, en Italie, que la Commission a créé cet office, s'apercevant qu'elle ne disposait pas des moyens administratifs de financer une action pour ces réfugiés. Souvenons-nous de l'émoi qu'a causé dans toute l'Europe l'arrivée intempestive de ces trois mille personnes, promptement réexpédiées de l'autre côté de l'Adriatique. Je ne peux m'empêcher de rapprocher cette pusillanimité de l'assurance avec laquelle les pays européens prodiguent des recommandations aux autres sur la même question. La France, par exemple, pouvait en même temps exhorter la Turquie à accueillir des centaines de milliers de Kurdes sur son sol, et n'en accepter chez elle que deux cents.

L'humanitaire d'État correspond au besoin de satisfaire (es bons sentiments des citoyens. Doit-on loger à la même enseigne les interventions militaro-humanitaires en Bosnie et au Rwanda ?

Je crains que oui. Il n'était apparemment pas possible, pour François Mitterrand, d'exprimer son analyse de la guerre en ex-Yougoslavie. Il a trouvé, dans la réponse strictement humanitaire, une ressource inespérée de communication, ou plus précisément de maquillage, ce qui est à peu près la même chose. Je crois, sans pouvoir le démontrer naturellement, que Mitterrand est resté, bien au-delà du raisonnable, favorable au maintien de la Yougoslavie dans ses frontières et persuadé que seul un pouvoir serbe fort était à même de garantir une certaine stabilité dans cette région explosive. Cette position est devenue rapidement inacceptable aux yeux des Français. L'affairement et le discours humanitaires lui ont permis de réaffirmer l'attachement indéfectible de la France aux droits de l'homme, de mimer une opposition au fascisme grand-serbe tout en lui laissant la voie libre.

Il en va à peu près de même au Rwanda, où la France avait parié sur le pouvoir hutu, majoritaire, et n'a évolué qu'au moment où il était clair que le FPR, dominé par les Tutsis, contrôlait le pays. Entre-temps, le monde a

laissé se commettre un génocide, alors que les moyens pour le stopper dès le début existaient. L'enjeu de l'« opération Turquoise » était, du moins avant l'épidémie de choléra, de contenir l'exode qui menaçait de déferler sur les pays voisins, avec tous les risques d'explosion que cela suppose dans cette région particulièrement instable. Elle s'apparente en cela à l'opération d'endiguement et de rapatriement lancée par les États-Unis et la France à la suite de la guerre du Golfe, lors de l'exode des Kurdes.

Il est vrai que l'« opération Turquoise » a sauvé plusieurs milliers de personnes. Mais on n'a jamais crédité la Croix-Rouge d'avoir sauvé plusieurs dizaines de milliers de Juifs à la fin de la guerre, ce qu'elle a pourtant fait. Les renoncements antérieurs dont elle était coupable interdisaient de lui en décerner le mérite et elle-même n'y prétend pas. C'est pourquoi je trouve indécents les brevets de bonne conduite humanitaire que beaucoup se sont attribués alors que les chemins et les routes du Rwanda étaient encore jonchés de cadavres du génocide. Ce n'est pas spécialement la France qui est en cause ici, mais au premier chef l'Europe et l'Afrique, qui auraient dû, ensemble, stopper le génocide et ont choisi de regarder ailleurs.

**Pour une
éthique
de la
sollicitude**

Dans les années 50-60, la réflexion sur la violence était très prégnante. Je pense à Merleau-Ponty. *Humanisme et terreur*, et à Raymond Aron, *Histoire et dialectique de la violence*. Il y avait une volonté des intellectuels de penser la violence dans l'histoire. Le mouvement humanitaire n'est-il pas un peu frileux par rapport à cette question de la violence ? N'a-t-il pas tendance à l'ignorer au point d'être parfois un peu romantique ?

Sans doute y a-t-il quelque romantisme dans l'engagement humanitaire, mais de celui qui attire vers l'inconnu et la violence. Moins une vision du monde qu'une esthétique individuelle, en somme.

On ne peut pas penser la violence à partir des principes humanitaires, qui, par définition, conduisent aux victimes. Quel type d'arbitrage « humanitaire » permettrait de décider le sacrifice potentiel de certains au profit d'autres ? Pour l'essentiel, l'action humanitaire s'inscrit dans la violence subie avec l'ambition, non de l'abolir, mais de la circonscrire et d'en atténuer les effets. C'est une constante dans l'histoire déjà longue des pratiques d'assistance.

Au fond, l'homme que visent les principes humanitaires n'est pas l'« animal politique », mais un être défini négativement : à la question « Qu'est-ce que l'homme ? », la philosophie humanitaire répond simplement qu'il n'est pas fait pour souffrir. Les principes humanitaires interdisent de penser la souffrance à l'aune de l'histoire et de la politique.

Vous définissez souvent l'humanitaire comme une « éthique de la sollicitude », selon l'expression de Ricœur, en même temps qu'une morale de l'urgence. Diriez-vous, pour parler comme Walter Benjamin, que l'action humanitaire vise à faire advenir un « présent utopique » dans le mouvement de l'histoire ?

Il existe effectivement une conception utopique de l'action humanitaire. C'est la promesse d'un monde dans lesquels les gestes de sollicitude deviendraient en quelque sorte le modèle de la loi morale, d'un monde qui échapperait à la contingence et aux passions. Ce n'est pas la mienne. Je pense au contraire que les principes humanitaires n'ont de sens que dans le monde réel, à l'intérieur d'un périmètre limité, qui est celui de l'aide aux victimes, et donc d'un contexte particulier, qui est celui de la crise, c'est-à-dire d'un bouleversement majeur et par définition temporaire. La réparation, le soin,

ne peuvent être en eux-mêmes un programme politique : aider les réfugiés et soigner les blessés de guerre en ex-Yougoslavie, c'est fondamental. Mais cela ne dit rien sur l'issue politique souhaitable du conflit. Organiser des centres de soins ou un hébergement provisoire pour les exclus en France ne permet pas en soi de formuler un programme de justice sociale, sauf à résorber la justice dans l'assistance. Dans les deux cas, au-delà du soin, l'action humanitaire permet de pointer le doigt vers l'injustice, de désigner l'inacceptable. Mais le temps différé du politique n'est pas, comme dirait Paul Virilio, le temps immédiat de l'humanitaire. Il n'y a pas, par définition, de politique sans débat. Or, sur le registre de la compassion, le pluralisme et la critique, toujours scandaleux devant la détresse, sont irrecevables, ce qui contribue à enfermer les problèmes désignés dans le cadre de l'assistance.

C'est pour cela que l'acteur humanitaire doit aussi apprendre à se défaire de sa blouse blanche pour revêtir son costume de citoyen, c'est-à-dire apprendre à distinguer les ordres. Il doit retrouver le sens du politique, s'interroger sur le sens global de son action.

Les militants de l'humanitaire peuvent-ils échapper au tragique ? Vous n'êtes pas sans savoir que l'humanitaire a été accusé de prolonger la guerre en Bosnie. Cela donne quand même à réfléchir, vous ne trouvez pas ?

L'humanitaire ne peut pas, en effet, échapper à ce dilemme, et j'y vois une raison supplémentaire pour ne pas confondre les genres. Dès les premières discussions sur les conventions humanitaires, au début du siècle, ces objections ont été soulevées par des militaires faisant valoir que les guerres les moins cruelles étaient les plus courtes. En injectant une ressource supplémentaire dans les conflits, on tend à les prolonger.

Il n'y a pas de bonne issue. Il faut prendre cette donnée comme une contradiction structurelle de l'humanitaire. À ne pas vouloir considérer cette contradiction-là comme une réalité, on se fourvoie, soit par aveuglement, soit par opportunisme. L'aide humanitaire est nécessairement intégrée à l'économie générale de la guerre, c'est l'évidence même. Mais est-ce une raison pour ne pas intervenir ?

Par exemple, les familles que l'on nourrit sont des familles au sein desquelles vivent souvent des combattants, c'est-à-dire des civils armés. En apportant de l'aide alimentaire dans des régions de famine, indépendamment même de

tout détournement, on nourrit des combattants. Doit-on pour autant refuser cette aide, au nom de souffrances à venir qui seraient ainsi épargnées ? Je ne crois pas. Invoquer le droit de vivre pour certains contre ce même droit pour d'autres, en s'adossant à une comptabilité globale de la vie, c'est absolument irrecevable d'un point de vue humanitaire. Mais ça ne l'est évidemment pas d'un point de vue politique, ou alors il faudrait que tous les États dissolvent leurs armées.

En Bosnie, j'en suis convaincu, les organisations humanitaires devaient agir. Ne pas le faire aurait été trahir leurs engagements. Je considère que ce sont les États qui, en faisant mine de se comporter comme des ONG, n'ont pas tenu les leurs.

Sur un plan purement moral, le calcul des souffrances infligées et des souffrances épargnées est tout simplement impossible à réaliser. Malgré toutes les contradictions qui y sont attachées, le fait d'essayer de sauver des gens, d'alléger leur détresse, reste fondamental. Cela ne peut pas être considéré comme la menue monnaie des grands calculs politiques. Mais reconnaître le fait que l'aide humanitaire a des effets pervers, qu'elle prolonge la guerre, cela amène au moins à se poser de bonnes questions sur le type d'actions à mener, sur le contrôle à exercer, le niveau de secours auquel on veut se situer. Ce n'est certainement pas, en revanche, la présence de « casques bleus » ou de contingents étrangers qui est à même de résoudre ce problème. L'expérience montre qu'elle a plutôt tendance à l'aggraver.

Faire de l'humanitaire, c'est donc forcément agir hors de la violence, et faire de la politique, c'est forcément prendre en compte la violence ? Comment faites-vous pour concilier le militant pacifiste que vous êtes avec le citoyen ?

Il n'y a aucun lien sur le fond entre un engagement humanitaire et une idéologie pacifiste. Moi, je n'ai jamais été pacifiste. Le paradoxe, c'est que l'humanitaire existe à travers la guerre, est né de la guerre, et qu'en même temps il n'a rien à dire pour, ni contre. Une guerre, c'est toujours atroce, mais, en disant cela, on n'a rien dit, excepté qu'il vaut mieux l'éviter. Cela n'indique pas ce qu'il faut faire quand la guerre apparaît inévitable ou même lorsqu'une guerre de prévention peut éventuellement être considérée comme nécessaire. La question de la guerre est la question politique par excellence et l'humanitaire n'a pas de base théorique sur laquelle construire une vision

politique du monde, que l'on pense à la guerre, à la justice sociale ou à d'autres enjeux fondamentaux de la politique.

L'humanitaire tel que vous le pensez est une philosophie morale. Aujourd'hui, tout le monde est prêt à aller sauver un chat, un chien, un phoque, alors comment faire pour ne pas tomber dans cette victimisation généralisée qui fait qu'en Amérique, si on n'est pas une victime, une minorité d'une minorité, on n'est rien du tout ? À qui, au juste, s'applique cette éthique ?

Pour une équipe humanitaire s'occupant d'un grand nombre de gens, aussi bien que pour un médecin s'occupant d'une personne, la question des gestes techniques devrait être effectivement indissociable de ce que Paul Ricoeur appelle l'« éthique de la sollicitude ». L'exemple qu'il donne vaut d'être rappelé parce qu'il illustre bien le dilemme qui se pose au médecin comme aux humanitaires.

Dans sa préface au livre d'Amnesty International, *Médecins tortionnaires, médecins résistants* paru en 1989, Ricoeur prend l'exemple d'un médecin qui aurait affaire à un blessé sortant d'une chambre de torture, blessé auquel il prodiguerait ses soins en le calmant, en le suturant, en le remettant sur pied. Une fois soigné, ce blessé serait renvoyé à la torture. Une telle attitude, explique-t-il, revient à se mettre dans la position du bourreau, même si, sur un plan strictement visuel et phénoménologique, le médecin ne fait rien d'autre que jouer son rôle de soignant. Il fait certes son métier, mais il est sourd et aveugle à l'environnement dans lequel son action prend place, donc au sens de ses actes. Des gestes médicalement incontestables, techniquement informés, mais qui, dissociés d'une « éthique de la sollicitude », sont une ratification de la barbarie. Pour des équipes humanitaires, le problème se pose dans des termes analogues. C'est ce qui m'a amené à réfléchir à la notion d'« espace humanitaire ».

Que voulez-vous dire par « espace humanitaire » ?

Je parle d'un espace symbolique, hors duquel l'action humanitaire se trouve détachée du fondement éthique dont nous parlions et qui se constitue à l'intérieur des repères suivants : d'une part, la liberté de dialogue, la possibilité de parler librement avec les gens au service de qui on travaille, sans subir la présence systématique de quiconque. C'est une question élémentaire de dignité, qui ne va pourtant pas d'elle-même. D'autre part, la

liberté de mouvement et d'évaluation des besoins, dans toute la mesure où les conditions pratiques le permettent, bien sûr. Condition importante pour éviter de devenir un instrument de propagande, un ornement dans la vitrine de tel chef de guerre ou tel dictateur. Et enfin, liberté de vérification de la distribution des secours. Pour éviter tout simplement qu'ils ne soient prélevés pour nourrir les combattants, les cadres politiques.

Si on a la possibilité de savoir ce que deviennent les secours, si on a la liberté de s'assurer qu'ils vont bien là où les besoins sont les plus grands et si on a la possibilité de parler librement à des personnes qui peuvent ainsi faire part de leurs attentes, de leurs remarques, de leurs critiques, alors les conditions d'une action humanitaire décente sont rassemblées. Il n'y a évidemment pas d'instrument permettant de mesurer l'étendue de cet espace. Cette appréciation ne peut qu'être laissée au jugement des équipes humanitaires. Et il ne faut pas s'attendre à ce que cet espace soit accordé d'emblée. Il ne s'agit pas de libertés octroyées, mais toujours de libertés à « conquérir » et à défendre, tout simplement parce qu'elles ne font pas l'affaire de ceux qui détiennent le pouvoir.

Mais, à partir du moment où l'on a la volonté d'évaluer son action sous ces différents angles, je crois que l'on commence à se prémunir contre l'instrumentalisation, voire, dans certains cas, la déshumanisation de l'action humanitaire.

Pouvez-vous illustrer votre propos ?

J'ai été confronté à des situations où ces problèmes se posaient dans ces termes. Au Mozambique, notamment, où des populations avaient été littéralement capturées par des chefs militaires gouvernementaux qui, pour les soustraire à l'influence des maquisards de la Renamo, les avaient regroupées de force dans des conditions effroyables, enfermées dans de véritables prisons à ciel ouvert. Des reportages avaient montré la situation de famine dans laquelle elles se trouvaient. Lorsque les secours arrivaient, ils étaient détournés par le commandant local, qui pouvait alors constater qu'une victime visible était plus payante qu'un prisonnier secret. Et on faisait ainsi tourner indéfiniment, sur le dos de ces captifs, la machine à produire des secours. Les victimes devenaient les figurants d'une superproduction humanitaire. Les gens, exposés comme dans une vitrine,

n'avaient plus aucune importance en eux-mêmes.

Il suffisait en fait de s'entretenir avec eux pour comprendre qu'ils étaient là comme détenus et non comme réfugiés. Leurs villages n'étaient qu'à quelques kilomètres et eux-mêmes ne voulaient rien d'autre qu'y retourner et y vivre, sans demander aucune assistance. Il s'agissait bien d'un système de production semi-industrielle de victimes dans lequel l'arrivée des secours n'était rien d'autre qu'un encouragement à fabriquer de la famine.

Mais le simple fait d'en parler dans la presse – en l'occurrence *Le Monde* et l'Agence portugaise de presse – a permis de briser ce cercle vicieux. Pour préserver son image, ses bonnes relations avec les pays riches, le gouvernement mozambicain a fait relâcher ces « détenus ».

Pour en sortir, il fallait informer, parler publiquement, donc accepter d'entrer en conflit avec les autorités. Ce genre de démarche comporte des risques, qu'il faut assumer, ce qui suppose une indépendance de décision. Si l'on n'en est pas capable, si l'on n'est pas prêt à encourir le risque d'une expulsion, mieux vaut ne pas aller dans les situations de guerre.

J'entends bien, mais « faire tourner la machine », comme vous dites, c'est aussi une manière de vivre sur le dos des pays sous-développés : « Donnez-moi un petit affamé et je vous donnerai des bons sentiments » ?

Oui, on peut effectivement élargir le problème à la notion de sous-développement. Il s'agit d'une notion fondamentalement normative : on est sous-développé, par définition, dès lors que l'on accumule des écarts par rapport à une norme idéale, définie par rapport au profil statistique d'un pays industriel moyen : indicateurs démographiques, économiques, sociaux, tels que mortalité infantile et espérance de vie, PNB par habitant et kilométrage de routes, nombre de médecins et d'instituteurs, etc. L'écart par rapport à la moyenne vaut indicateur de souffrance sociale et permet de fabriquer une sorte de victime statistique définie par des déficits cumulés.

Cette formulation « pays développés/pays sous-développés » contient l'idée que les premiers sont, par définition, l'horizon nécessaire des seconds, comme l'âge adulte est celui de l'enfance. Si ça n'est pas du paternalisme, alors les mots n'ont plus de sens...

Quasiment toutes les dictatures du tiers-monde ont fait du développement une ressource politique centrale, comprenant que l'immaturité supposée de

leurs sociétés représente un fonds inépuisable de légitimité, au moins aux yeux de la communauté internationale. Y compris, et même surtout, lorsqu'elles sont elles-mêmes la cause de souffrances, comme dans les exemples déjà cités du Mozambique ou de l'Éthiopie, et qu'elles peuvent imputer le mal, non à leurs politiques désastreuses, mais à l'« arriération » de leurs sujets. Reconnaissons que les organisations d'entraide ont dans l'ensemble été bien discrètes sur cette question, quand elles n'ont pas elles-mêmes versé dans ce discours. Il faut dire que, pour elles aussi, il s'agit d'une source de légitimité commode. Mais qui est capable de définir un indicateur du bien-être social ?

Dans un contexte de crise, au contraire, violence ouverte, déplacements de population, catastrophe naturelle, ce n'est pas en fonction d'une norme théorique mais par rapport à un équilibre existant, antérieur à la crise, que l'on apprécie la situation. L'objectif des équipes humanitaires est alors de combler au mieux le fossé nouvellement créé par la disparition, totale ou partielle, des facilités et des structures habituelles nécessaires à la survie : alimentation et soins médicaux en priorité.

Il y a donc une différence de nature entre aide humanitaire et aide au développement : la première ne contient pas dans ses gènes, comme la seconde, de projet de transformation des modes de vie, même si, dans la pratique, l'une et l'autre peuvent se chevaucher ou s'entrecroiser.

Il est pourtant vrai que l'aide humanitaire, comme sa cousine « développementiste », est tentée par l'ingénierie sociale. Nous devenons vite des ingénieurs du collectif, dans les camps de réfugiés en particulier.

Par exemple ?

Dans le domaine de l'habitat, lorsque l'on décide, au nom de la rationalisation des moyens et d'une idée plaquée du bien-être collectif, d'interdire les cuisines individuelles et de se conformer à telle ou telle disposition des cases. On se donne alors le droit, apparemment évident, d'organiser de l'extérieur un mode de vie communautaire. J'ai vu cela dans un camp de réfugiés nicaraguayens, à qui des experts en « planification de sites » imposaient un mode de vie qu'ils avaient justement décidé de fuir.

Cela se produit également dans le domaine médical, par exemple en obligeant à se faire vacciner des groupes qui le refusent, comme je l'ai vu

faire dans un camp de réfugiés au Malawi. Les quelques milliers de Témoins de Jéhovah, qui refusent toute vaccination comme on sait, n'étaient certainement pas une menace sanitaire pour les quelques 450000 autres réfugiés qui, eux, n'y opposaient aucune objection. Eh bien, il fallait tout de même qu'ils y passent. Alors, pour que l'ordre sanitaire soit respecté, on a exercé un véritable chantage en exigeant que le tampon de vaccination figure sur les cartes d'alimentation : pas de piquêre, pas de nourriture. Il n'était pas question que l'ogre philanthropique reste, si l'on ose dire, sur sa faim !

Voyez-vous une différence entre les militants laïcs et les religieux, disons comme Mère Teresa ?

Moi qui suis un agnostique dur (ou un athée mou...), je n'ai jamais eu de problèmes sur le terrain avec des religieux en tant que tels. Je trouve cependant plus simples les rapports avec les catholiques, sans doute parce que la distinction entre le royaume de César et le royaume des cieux est plus claire dans le catholicisme que dans les autres religions. Mère Teresa est un cas à part. Elle donne le sentiment de ne pas voir des êtres humains, mais des figures du sacré, indéfiniment multipliées. Elle ne regarde pas les gens, elle ne voit pas des individus de chair et d'os et de liberté, elle contemple à travers eux des créatures de Dieu, adorateurs potentiels du Christ. J'ai un goût très modéré pour ce genre particulier.

Les seules difficultés que j'ai rencontrées survenaient avec les fondamentalistes. C'était généralement avec des protestants et des musulmans, des prosélytes pour qui seule l'adoration du vrai Dieu était en jeu dans ce qu'ils faisaient. Comment trouver un terrain commun, dans ces conditions ? Mais ces mauvaises expériences sont relativement marginales, aussi bien avec les protestants qu'avec les musulmans. Dans l'ensemble, on s'en sort très bien avec les religieux, dès lors qu'il y a une certaine retenue dans la foi, un minimum de distinction entre le monde profane et le royaume de Dieu. Dans toutes les religions, on voit des gens qui arrivent à faire la part des choses et d'autres qui refusent. C'est là que passe la frontière.

En ce qui me concerne, je réfute toute conception mystique de l'humanitaire. L'humanitaire fait partie de ces actions où une forme dure de réalisme est particulièrement importante, justement parce qu'on est dans le royaume de l'effusion, du sentiment et des passions, et que ce terrain est très

vite glissant. Il faut au contraire avoir les pieds sur terre, un minimum de réflexion politique et de capacités de discernement, pas la larme à l'œil ni le chapelet à la main.

En ce qui concerne ta séparation entre les victimes et les non-victimes, n'est-il pas intolérable de se situer toujours dans le camp des nantis ?

Il m'arrive de me demander, quand j'invite des amis à manger ou quand je pars en vacances : « Quel est l'argent que je dépense ? Est-ce que c'est ce que m'a rapporté le génocide au Rwanda, la purification ethnique en Bosnie ?... » La question se pose effectivement, mais elle n'a pas de réponse sous cette forme-là, car la mortification n'est pas bonne conseillère.

Il serait naïf, pourtant, d'ignorer que les victimes, c'est aussi un marché, avec ses lois et ses caprices, ses OPA et ses leaders. C'est en fait un segment d'un marché plus vaste, qui est celui des passions, au sens philosophique du terme, comme l'entend Théodore Zeldin : les passions démocratiques, les passions philanthropiques, les passions de pouvoir... Mais, pour les organisations humanitaires, ce vaste marché ne peut évidemment pas être abordé dans l'état d'esprit d'une société commerciale cherchant à maximiser ses profits. La caractéristique primordiale d'une organisation humanitaire, c'est que, contrairement aux autres types d'organisations, elle a le devoir moral de s'interroger sur son « marché », voire, dans certains cas, d'aller contre ses intérêts d'organisation. Comme dans les exemples déjà cités où, pour éviter de devenir un instrument de l'oppression, il était indispensable d'entrer en conflit avec les autorités, au risque de se faire expulser par celles-ci. Une expulsion a un prix, pour une ONG : la fin des éventuelles subventions accordées pour la mission considérée, ou la diminution de son volume d'activités mettant en cause sa structure même. La relation entre ONG et victimes est complexe, ambiguë, du fait de la complexité et de l'ambiguïté des deux « protagonistes » : une victime n'est jamais uniquement une victime, parce qu'aucun être humain ne peut être réduit à la somme de ses maux, réels ou supposés. Quant aux ONG, elles ne sont pas fondées à prétendre, même si certaines le font, au rôle de syndicat des damnés de la terre. Plus il y a de « damnés » et plus les damnés le sont profondément, plus le syndicat est légitime. D'où la tendance à victimiser le monde, à noircir sans cesse plus de pages dans le catalogue des malheurs.

À la question
“Qu’est-ce que
l’homme ?”,
la philosophie
humanitaire répond
simplement qu’il
n’est pas fait pour
souffrir.

Les principes
humanitaires
interdisent de penser
la souffrance à
l’aune de l’histoire
et de la politique.

N'est-ce pas le point de vue du médecin que vous adoptez ici ?

Peut-être le fait d'être médecin permet-il de s'habituer plus facilement, pour le meilleur et pour le pire, à ce problème, parce qu'au fond un médecin se trouve de plain-pied avec le marché de l'angoisse et de la souffrance. Pour les soulager, certes, mais aussi pour en vivre. Mais tout médecin n'est pas le Dr Knock...

Le problème est que ce marché est aujourd'hui mondial, et que des victimes, il y en a partout. On préfère soulager celles qui sont à des milliers de kilomètres plutôt que celles qui vivent en bas de chez nous ?

Non. Considérons le nombre d'ONG à vocation internationale qui ont commencé à travailler en France lorsque les effets de la crise sont devenus visibles, en plus de celles qui ont été créées pour l'aide en France. Ce volet nouveau, ajouté à leurs actions traditionnelles, n'est sans doute pas pour rien dans leur succès de ces dernières années.

Le travail humanitaire en France est très populaire. En revanche, il est vrai qu'il y a quelque chose de plus confortable, sur le plan intellectuel au moins, à s'occuper de détresses exotiques que de détresses immédiates. Justement parce qu'elles sont « exotiques », c'est-à-dire autres, étrangères. Même lorsqu'on est sur le terrain, la famine en Somalie, la guerre en Afghanistan, bien qu'incomparablement plus violentes, peuvent toujours être maintenues à distance. La distance mentale qui nous sépare de peuples culturellement éloignés, chez qui on a élu provisoirement séjour.

Ce n'est pas le cas lorsqu'on agit dans son propre pays, *a fortiori* dans le contexte de la crise contemporaine. Ce sont alors des gens « ordinaires » à qui l'on a affaire. Des gens que l'on pouvait côtoyer au travail et qui, en peu de temps, ont dégringolé tous les barreaux de l'échelle sociale. Ce n'est plus seulement notre conscience morale, mais notre citoyenneté, notre vision de la société qui sont mises en cause. Comme ailleurs, pourtant, la démarche et le geste humanitaire soulagent ponctuellement – c'est déjà précieux – mais ne mènent pas à une solution.

Ce qui est difficile à admettre, c'est que l'humanitaire ne ressemble en rien à une quelconque politique de développement. Ce sont finalement les conflits qui ont lieu ici et là qui décident pour lui ?

C'est exact, l'humanitaire n'a pas d'autre fonction que d'aider des gens à traverser des périodes critiques particulières, à les épauler, à les aider à retrouver les possibilités de se redresser et de reprendre leur chemin. Dans l'Europe du XIX^e siècle, la rencontre du mouvement philanthropique et du mouvement ouvrier est au principe de l'État-providence, ce qui interdit d'opposer méthodiquement, comme on le fait parfois, la pitié à la justice. Mais, dans ce cas, un terrain commun de sens et d'action existe entre ceux qui donnent et ceux qui reçoivent : c'est le cadre institué de la nation, espace politique par excellence.

La situation est tout autre dans le domaine de l'aide internationale, où les équipes humanitaires restent des étrangers de passage.

L'humanitaire n'est donc jamais politique ?

En lui-même, non, sauf si l'on pense que tout est politique, ce qui revient à dire que rien ne l'est. Il est possible, on l'a vu, d'utiliser l'aide humanitaire à des fins politiques diverses : prestige, contrôle social, propagande, maquillage... Il peut donc très facilement devenir un instrument politique, ce qui est différent. Cela nous est arrivé plus souvent qu'à notre tour, dans des situations très diverses. Je me souviens entre autres de cette crise au Honduras : le camp de réfugiés salvadoriens de Colomoncagua était entièrement sous la coupe du groupe le plus radical du FMLN (Front Farabundo Marti de libération nationale, qui rassemblait cinq groupes de guérilla pendant la longue guerre civile du Salvador). C'était pour eux un centre de repos, une petite base arrière et de recrutement, souvent forcé. Mais c'était surtout une vitrine idéologique où devaient être mises en scène à la fois la souffrance et les capacités d'organisation du peuple salvadorien. Dans cette micro-Albanie, gouvernée d'une poigne de fer par des « comités », notre équipe était tenue de former en quelques semaines des « brigadistes de santé », c'est-à-dire inculquer un vague jargon technique à des gens sélectionnés par les comités pour leur docilité. Leur principale fonction était en réalité le quadrillage du camp, qu'ils avaient pour tâche de surveiller au nom de la prévention. Les yeux et les oreilles de la révolution, qui en comptait d'ailleurs bien d'autres dans des activités telles que l'éducation, les ateliers collectifs.

Quel type de méthode mettaient en œuvre les chefs de camp ?

Un exemple de leur dureté : il fallait que des enfants souffrent de malnutrition pour que leurs visages aux joues creusées témoignent de la férocité de l'Oncle Sam et de ses marionnettes fascistes. Dans ce camp surassisté, parsemé de dispensaires, d'ateliers, d'écoles, de centres de formation, il ne pouvait pas y avoir de malnutrition. Alors les comités l'ont organisée, à l'annonce de l'arrivée d'une délégation de personnalités de gauche et de prêtres progressistes américains. Pendant trois semaines, des gamins ont été affamés pour être présentés et photographiés comme victimes du cynisme des nantis.

Le drame surajouté est qu'ils étaient pris sous une autre menace. Celle de l'armée hondurienne, violemment anticomuniste comme on peut l'imaginer, et qui ne voyait dans l'ensemble des réfugiés que des « Rouges » dont il fallait se débarrasser au plus vite. Une présence internationale permanente était indispensable pour apporter un minimum de sécurité à ces gens menacés. C'est pour cela que nous sommes restés près de dix ans, dans des conditions à peine supportables à certains moments, et très vivables à d'autres, dans une succession de crispations parfois violentes et de détentes quasi fraternelles avec ces comités.

Si je donne cet exemple, c'est pour illustrer la complexité de certaines situations, effacée derrière la notion de victime, véritable voile d'ignorance. Décrire le sort tragique de ces paysans chassés de chez eux par la guerre, la douleur des enfants affamés dans ces camps misérables et les efforts méritoires des réfugiés pour se prendre en charge eux-mêmes, voilà l'exemple typique de ce que j'appelle le « discours victimaire », véritable langue de bois sentimentale. Tout ce qui y est dit est vrai, mais la somme de ces vérités partielles reste loin de la réalité.

Cette complexité a quand même ses limites ?

Certainement, et ce serait commettre une erreur symétrique que de tout noyer dans un océan de complexité et de contradictions. Il reste nécessaire, et c'est assez souvent le cas, que les humanitaires tirent la sonnette d'alarme sur un enjeu particulier à partir de leur expérience pratique : que ce soit le développement de la grande pauvreté en Europe, la famine en Somalie ou la guerre en Afghanistan.

Nous pouvons informer, soigner des malades et des blessés, apporter de la

nourriture à des affamés, ce qui est facile à dire, et souvent très compliqué à faire, même si ce n'est qu'une action palliative. Mais nous n'avons pas, en tant qu'humanitaires, les moyens de penser une politique sociale en France ou une issue à la guerre en Somalie ou en Afghanistan.

En même temps vous reconnaissez que l'humanitaire modifie l'environnement ?

Oui, en introduisant de nouveaux objets, de nouvelles relations, mais sur un mode indirect. Ce sont le brassage, les moyens, l'argent, les représentations qu'on apporte qui sont reprises et recyclées dans les relations locales. En apportant des ressources dans un contexte de pénurie, on favorise une économie de prédation et on introduit aussi de nouveaux modèles qui sont repris déformés, métabolisés. Mais on ne sait pas finalement ce que sont les effets réels de ces modifications. On peut seulement constater qu'il y a effectivement une modification.

Je comprends bien ce que vous dites sur la spécificité de l'humanitaire et la nécessité de définir assez clairement son espace d'action. Mais n'y a-t-il pas chez le militant humanitaire une sorte de citoyen du monde spontané qui, à force de pratiquer une morale planétaire, en vient à nier la spécificité des populations qu'il côtoie ?

C'est le problème de l'universalité de la morale, que vous posez là, et je ne sais pas bien me situer face à cette question.

D'un côté, je suis convaincu que la Morale – avec un grand M – n'existe que si elle vaut pour tous les hommes. Ou alors, elle n'est qu'un catalogue de croyances et de prescriptions sujettes à variations. De l'autre, il me semble difficile d'accepter qu'une partie du monde ait formulé les principes généraux du Bien et du Mal applicables, sans autre forme d'examen, à l'ensemble du genre humain. Et cela notamment, mais pas seulement, parce que notre vieille Europe, si fière de ses principes moraux, a peu de titres à mes yeux pour s'en réclamer.

Dans la pratique, le discours moral international est plutôt fait de considérations moralisatrices abstraites. Je trouve qu'il y a quelque tartufferie dans cette notion de morale universelle, et je reconnais que je ne suis pas arrivé à faire clairement la part des choses entre ce qui est de l'ordre de l'impératif, c'est-à-dire de l'absolu, et ce qui est de l'ordre de la contingence, c'est-à-dire du relatif. J'ai une grande méfiance à l'égard de tout fondamentalisme, y compris lorsqu'il se cache derrière la façade de

l'universalisme, ce qui est un trait assez largement partagé en France et aux Etats-Unis. L'Europe a pourtant joué un rôle particulier dans le domaine de l'entraide. Le sentiment et les gestes de compassion n'appartiennent à aucune culture particulière, ils sont simplement humains. Mais l'Europe a donné à ces attitudes un contenu et une vocation universels en faisant reposer la compassion, bien au-delà de la communauté des baptisés, sur une sensibilité et une vulnérabilité partagées. A la morale universelle, que je n'arrive pas vraiment à appréhender, je préfère cette dernière notion, formulée par Rousseau, qui me semble bien plus simple et pertinente pour fonder l'action humanitaire. Que vous soyez chez les Bororos, chez les Esquimaux ou les Anglais, ce sentiment-là a du sens.

Un exemple classique de moralisme universel, celui des mutilations rituelles, me vient à l'esprit parce que j'ai été souvent interrogé sur l'attitude de MSF face à ces violences d'un genre particulier. Et il se trouve que j'ai eu à soigner des jeunes filles qui avaient été excisées, infibulées, que j'ai accouché des femmes qui avaient été elles-mêmes infibulées. J'ai donc eu l'occasion de voir les ravages causés par ces pratiques. C'était vraiment abominable.

Mais je crois que seules les organisations de femmes – elles-mêmes issues des sociétés où se pratiquent ces mutilations – peuvent s'attaquer à ce problème. Elles s'y emploient, généralement dans une approche très fine, consistant à les faire évoluer vers des formes symboliques. Il s'agit pour elles, dans un souci d'efficacité, d'être aussi peu intrusif que possible : plutôt que de chercher à abolir ces pratiques, elles tentent de les sublimer dans une symbolisation moins agressive, aussi peu mutilante que possible, de façon à maintenir le sens tout en évitant le sang.

Vous êtes donc en désaccord avec les organisations féministes qui s'immiscent dans ce délicat problème des mutilations ?

Je ne suis pas en désaccord avec elles. Je pense qu'elles ne peuvent pas agir directement, mais seulement par le truchement d'organisations locales qu'elles peuvent soutenir. Les organisations étrangères, y compris féministes, ne peuvent rien dans un domaine aussi privé, bien qu'il leur soit difficile de le reconnaître. Le sentiment humanitaire s'accommode mal, en effet, de ces notions d'« étranger », de frontière, de particularisme, auxquelles il préfère les grandes abstractions telles que la communauté des hommes, la

citoyenneté mondiale, le grand vaisseau de l'humanité.

Mais, à l'inverse, on ne s'interroge pas sur la circoncision masculine ou sur les femmes à plateau. Je me demande quelle serait la réaction des Français ou des Américains si l'on voyait arriver des ONG esquimaudes venant nous expliquer que la circoncision des hommes est une mutilation sexuelle, une atteinte à la dignité et aux droits des hommes. Formellement, c'est indiscutable. Je reconnais que cet exemple n'est pas totalement valide, parce que la circoncision, ce n'est pas tout à fait la même chose que l'infibulation... Mais enfin, cela reste de l'ordre de la blessure symbolique et du rite d'intégration, et je ne connais toujours pas la loi générale permettant de décider que l'un est irrémédiablement inacceptable et l'autre moralement évident.

Quel est le penseur qui vous a été le plus utile pour élucider vos options ?

Il m'est difficile d'en isoler un seul dans un parcours quelque peu sinueux. Dans un milieu toujours tenté par le lyrisme et l'utopie, Raymond Aron m'a vite attiré et continue de me passionner. Mais c'est Hannah Arendt, dont Aron ne pensait pas que du bien, qui m'a probablement apporté le plus. Le premier livre que j'ai lu d'elle, *Eichmann à Jérusalem*, m'a permis de m'expliquer à moi-même le malaise que j'éprouvais devant notre action en Ethiopie, car c'est à cette époque que je l'ai découvert. En observant et en écoutant Eichmann, Arendt montre comment un programme monstrueux, la « solution finale », une fois découpée en segments d'activités pratiques, pouvait être reformulé en un ensemble de problèmes logistiques. Nul besoin d'être un monstre, en somme, pour devenir l'artisan besogneux d'un dessein monstrueux. Mais c'est également la question de la pitié comme mode primordial de rapport au monde qui est analysée dans l'œuvre d'Arendt, pour qui l'une des caractéristiques du totalitarisme était l'acharnement de ce système à détruire le politique en réduisant la société des citoyens à une masse indifférenciée d'ayants droit. La détresse, la douleur rendent indécente la notion même de pluralité des hommes. Dès lors que des êtres ne sont perçus qu'à travers le prisme des souffrances et des carences dont ils offrent le spectacle, leur liberté n'a plus de sens. C'est dans cette démesure du sentiment qu'Arendt voyait l'origine de la cruauté de Robespierre et de la Terreur, et c'est elle que l'on observe au principe de quelques-unes des sanglantes impostures travesties dans l'humanitaire qu'a connues notre

époque.

Vous voulez dire que le dévouement sans bornes à une cause aboutit obligatoirement à la terreur : n'est-ce pas ce qui s'est passé en Éthiopie ?

Si. Nous en avons déjà parlé mais il faut effectivement y revenir. Il est remarquable que le discours des ONG et celui d'un pouvoir tyrannique se soient à ce point mêlés. Comme hypnotisées par leur propre dévouement, les organisations humanitaires se sont astreintes à ignorer le rôle qui leur était dévolu dans ce montage : absorbées par la résolution de leurs problèmes opérationnels et craignant l'expulsion en cas de paroles inconvenantes, elles se sont réfugiées dans un activisme silencieux, émaillé de solennelles déclarations sur l'impérieuse nécessité du sauvetage immédiat et la responsabilité écrasante de l'ordre marchand planétaire. Ce que Arendt aurait appelé des « clichés euphorisants » leur permettant précisément d'échapper à l'essentiel, c'est-à-dire leur propre responsabilité dans le fonctionnement de cette machinerie mortelle.

Mais, depuis la famine en Éthiopie, l'actualité n'a pas été avare de circonstances où s'est illustrée la force de cette démarche. On a pu voir, en Bosnie, comment une « politique de la pitié » pouvait se substituer, moyennant un discours centré sur la victime, à une politique de la responsabilité. On y a vu avec quelle facilité, dès lors que la compassion tenait lieu de réprobation, une diplomatie de l'ambulance pouvait s'inscrire dans la stratégie d'un fascisme conquérant.

Au Rwanda, encore, où le génocide n'aura finalement été qu'un « détail » dans le grand récit de la solidarité mondiale, on a vu le mal se dissimuler derrière l'image du malheur et la pitié l'emporter par forfait, si j'ose dire, sur la justice.

Mais, pour Hannah Arendt, la compassion n'est pas synonyme d'aveuglement ?

Certainement pas, mais elle appartient à la sphère privée et s'exprime au singulier. Elle n'est pas bruyante, contrairement à la pitié, qui sort, elle, de la sphère privée pour s'exposer publiquement en tant que sentiment à l'aune duquel doivent être mesurés les actes.

Je sais bien que, sans compassion, toute société humaine serait condamnée à la barbarie. Mais il me semble qu'il y a une différence de nature entre le sentiment privé et le sentimentalisme, qui en est la transposition à l'état brut

dans l'espace public. Il ne s'agit donc pas d'opposer l'émotion à la raison, mais au sentimentalisme. Lorsque Bob Geldof, organisateur du grand concert pour l'Éthiopie, raconte la douleur et l'indignation qu'il éprouve à voir des enfants mourir de faim, je ne mets bien entendu pas la sincérité de sa révolte en doute. Mais en s'en tenant à cette sainte colère, il ne parlait finalement que de lui.

Il a trouvé des mots très forts pour parler de la souffrance qu'il a vue, mais des mots qui disaient finalement sa propre souffrance, décrivaient ses sentiments à lui, soulignant au passage sa grandeur d'âme et ne donnaient qu'un aperçu extraordinairement déformé de ce qui se passait réellement.

Qu'est-ce qui vous choque le plus dans l'attitude de Bob Geldof ?

Des enfants mouraient de faim, il fallait les nourrir. Ce pragmatisme du cœur sonne toujours juste, et c'est en cela qu'il rejoint la démagogie, dont la caractéristique principale est justement de sonner juste sur le registre du sentiment. Mais, en présentant la famine comme un accident, c'est-à-dire l'aide humanitaire comme un sauvetage de naufragés, il a mis la force médiatico-morale dont il disposait – elle était considérable à ce moment – au service de la force brute d'un régime totalitaire. En approuvant passivement les transferts de populations, en s'aveuglant sur l'utilisation des moyens qu'il mobilisait, il a contribué à aggraver la situation, à enfoncer un peu plus encore dans le malheur ceux-là mêmes qu'il voulait aider. Pendant que les flons-flons branchés de ce fameux « concert du siècle » résonnaient de Wembley à Philadelphie, tandis que l'on célébrait cette émouvante *success story* de la charité internationale en mondiovision devant deux milliards de téléspectateurs, les déportations battaient leur plein.

La « loi du cœur » est terrible, parce qu'elle opère par définition dans la fusion, porte le sentiment à un niveau d'incandescence. Elle élimine toute objection, disqualifiée d'avance par l'ampleur et l'urgence des maux à soulager. Elle déclare irrecevable, au nom de l'immensité de la souffrance, toute contradiction et tout débat autres que pratico-pratiques. C'est bien pour cela que Geldof le libertaire a si facilement trouvé un terrain commun avec Mengistu le stalinien. Il en aurait trouvé d'autres, d'ailleurs, en d'autres temps, puisqu'il a revendiqué le fait qu'il serait allé « jusqu'à Auschwitz pour y porter des sandwiches ».

Mais il n'était bien entendu pas seul à penser de cette manière : lorsque je suis allé voir le représentant des Nations unies à Addis-Abeba pour lui faire part de ce dont nous étions témoins sur le terrain, à savoir les enlèvements répétés de milliers de personnes, embarquées dans des camions au petit matin, fusils dans le dos, il a tout simplement nié. Mais il a fait mieux encore, en m'accusant par avance de la future famine, celle qui surviendrait lorsque les donateurs auraient été découragés par les calomnies – je cite – que je répandais sur l'Éthiopie. Je devenais le coupable désigné des prochaines morts d'enfants...

Je suis d'accord avec vous, mais il faut aussi savoir faire entendre le malheur des autres. Je pense, en ce qui concerne l'humanitaire, qu'on a trop insisté sur la victime atteinte de malnutrition, la victime souffrante dans son corps, mais que l'on n'a pas assez insisté, et Paul Ricœur le souligne, sur ceux qui souffrent d'un manque de liberté positive. Je pense à tous les démocrates qui, dans leur pays, sont privés de moyens d'expression – journaux, radio – et sont à leur manière des victimes. Ne faudrait-il pas élargir le statut de la victime à tous ces sans-parole ?

Tout à fait d'accord avec ce constat et ce programme. Il existe d'ailleurs des organisations qui se sont fixé pour objectif de fournir des moyens d'information ou d'éducation à des gens qui en ont été privés.

Elles contribuent, même modestement, à restaurer une culture de délibération, d'information, d'échange, qui encourage le retour au monde. Il est précieux, lorsque les institutions sociales ont été brisées par les circonstances, de disposer des ressources, non seulement financières mais aussi mentales, techniques, nécessaires pour réinstaurer l'échange, le dialogue, les activités de l'esprit. Ce dont il faut se garder, en revanche, c'est de l'illusion qu'en soi l'aide puisse être – comme on l'a rêvé tout au long du XX^e siècle – un facteur de paix par l'exemple et la régulation. Comme l'utopie politique ou l'utopie technologique, l'utopie humanitaire est une dangereuse chimère.

On est en train de vivre un second printemps des peuples et l'Occident n'en a pas encore pris conscience. À part condamner les maux totalitaires et le fascisme renaissant qu'a-t-on fait pour aider concrètement les démocrates en Russie, en Ukraine, en Serbie, en Géorgie, etc. Je me demande si l'humanitaire, en centrant ses actions sur les corps souffrants et non sur les esprits souffrants, n'a pas un peu contribué à cela.

La question se pose, certes. Mais il me semble que cette envahissante préoccupation pour les corps est plus une conséquence qu'une cause. Face à la complexité croissante du monde, nos sociétés recherchent la simplicité de gestes immédiatement intelligibles, des « significations pures, pleines et rondes, à la façon d'une nature », comme disait Roland Barthes. Le « droit à la vie » est de celles-là. Il a pour lui la force de l'évidence matérielle : il n'y a pas de vie sociale si la vie biologique n'est pas préservée, il n'y a pas de vie de l'esprit si les corps ne fonctionnent pas. Combien de fois avons-nous entendu que le premier des droits, celui qui conditionne tous les autres, est précisément le droit à la vie ? Au regard de l'« innocence » du corps, l'esprit est nécessairement suspect. Le corps meurtri offre un exutoire à notre besoin de réparation, de consolation ici et maintenant, tandis que l'esprit nous échappe, toujours susceptible de retournement.

Il me semble
qu'il y a
une différence
de nature entre
le sentiment
privé et
le sentimentalisme,
qui en est
la transposition
à l'état brut dans
l'espace public.

Le printemps des peuples, c'est aussi la fièvre nationaliste, l'exaltation identitaire. La démocratie, c'est par définition l'incertitude. Turbulences, contradictions, débats aux issues incertaines... Comment ce cortège de maux rivaliserait-il avec les tranquilles assurances offertes par le soin des corps, à la fin d'un siècle marqué comme aucun autre par les utopies meurtrières ?

Le succès de la thématique humanitaire est bien celui d'une morale minimum, c'est-à-dire minimaliste. Mais il est vrai qu'en imposant son « pouvoir de description », comme dit Salman Rushdie à propos du pouvoir de l'Occident, l'humanitaire agit à son tour comme une cause. Il disqualifie des aspirations nationales perçues comme obscures, des discours considérés comme passéistes. L'humanité devant être un tout homogène, tout ce qui la divise est rétro, étrange. Une frontière n'a aucun sens, elle n'est qu'une coupure artificielle, l'endroit où l'on doit montrer son passeport. La simple idée de multiplier les frontières, donc de diviser un peu plus les hommes, est reçue comme une terrible régression que vient encore souligner leur effacement en Europe occidentale. Un effacement interne qui est le pendant, d'ailleurs, de leur renforcement vis-à-vis de l'extérieur.

Je comprends que vous fassiez de l'humanitaire une morale minimum, mais je saisis mal en quoi celle-ci doit principalement s'appliquer aux corps. Je vous sens plutôt méfiant envers l'humanitaire culturel.

Pas méfiant du tout, bien au contraire, mais l'action culturelle implique des choix, suppose des partis pris que l'humanitaire assume difficilement. Cette réserve n'a pas empêché de nombreuses organisations humanitaires, dont MSF, de faire passer du matériel d'impression, des livres, du papier, en Pologne, pour Solidarnosc, dans les années 80, et de recommencer ensuite avec des journaux démocratiques en ex-Yougoslavie. Mais cela ne va pas de soi avec la même évidence que les soins ou l'aide matérielle : ce genre d'action reste soumis au jugement cas par cas, en fonction des options politiques générales des groupes que l'on soutient. Alors que l'aide humanitaire, elle, doit nécessairement se situer en dehors de ce genre de considérations.

Les hommes, du seul fait qu'ils sont nés, doivent être reconnus comme tels avant d'être reconnus citoyens d'un État. Êtes-vous d'accord avec l'idée selon laquelle l'humanitaire

participe au progrès du droit des gens ? Est-ce que l'humanitaire selon vous est cette morale de l'action qui contribue au développement du droit des gens ?

Lorsque le terme « humanitaire » apparaît – pour la première fois sous la plume de Lamartine –, c'est pour désigner une attitude de bienveillance envers l'humanité considérée comme un tout. Les humanitaires sont ceux qui professent une confiance dans les hommes et leurs capacités à s'améliorer, à construire un monde plus juste. C'est le socialisme philanthropique du XIX^e siècle que les conservateurs brocardaient en accablant de leurs sarcasmes l'« humanitarisme » et les « humanitaireries » de ces « belles âmes ».

L'humanitaire devient une morale en actes avec la fondation de la Croix-Rouge et la première Convention de Genève (en 1864), qui invoque le « droit des gens et les exigences de la conscience publique » comme source incontestable de légitimité. En même temps qu'une action organisée de secours aux blessés du champ de bataille, il devient alors un répertoire d'obligations et de contraintes devant être appliquées par les chefs militaires dans la conduite de guerres.

Le progrès du droit des gens a produit l'action humanitaire qui, à son tour, a fait évoluer, par sa dynamique propre, les notions qui la fondaient. Qu'en est-il aujourd'hui ? Les grands événements internationaux de ces dernières années me semblent indiquer que l'humanitaire d'Etat a plus servi à masquer notre démission collective face à des exactions massives qu'à soutenir une quelconque résolution à les interdire. Je pense au Rwanda et à la Bosnie plus particulièrement, mais aussi à la Somalie et au Kurdistan.

Vous oubliez le droit international !

Je ne l'oublie pas, je pense même qu'on a tendance à minimiser son rôle. Il existe un véritable arsenal juridique international, produit et signé par les gouvernements, sur lequel ceux-ci pouvaient s'appuyer pour faire leur devoir : Conventions de Genève, Convention contre la torture, Convention pour la prévention et la répression du génocide en particulier, mais aussi la Charte de l'ONU et bien d'autres textes de moindre importance. Qui les a invoqués, en leur temps, devant Brejnev et Pol Pot, les généraux argentins ou pakistanais ? C'était la guerre froide, dira-t-on, l'équilibre de la paix était par trop précaire. Soit. Mais lorsque Saddam Hussein a fait bombarder à l'arme

chimique des villages kurdes en 1988, ce n'était déjà plus la guerre froide et cela n'a provoqué qu'un furtif haussement de sourcils : Saddam était alors notre « ami », lui qui avait attaqué l'Iran avec le soutien actif des principales puissances occidentales et arabes. Il ne fallait en aucun cas lui faire de tort, alors, n'est-ce pas, quelques milliers de Kurdes en plus ou en moins... La guerre froide appartient maintenant à l'Histoire, et Moscou s'est lancé dans une sanglante guerre coloniale en Tchétchénie. L'Armée Rouge y a réduit la capitale en cendres, elle bombarde en ce moment même des objectifs civils, pille, torture à grande échelle. Qui proteste ? Le pouvoir russe continue de toucher, notamment de la part du FMI, les dividendes de la « démocratie » par centaines de millions de dollars, dont une bonne part finance, n'en doutons pas, cette sale guerre.

Les grandes déclarations d'intention humanitaires fleurissent sur les tribunes internationales et dans les forums onusiens, mais les pratiques et les logiques d'Etat demeurent.

On a parfois l'impression, à vous écouter, que l'essor de l'humanitaire n'aurait rien produit de bon...

Bien sûr que si. D'abord le fait que des dizaines de milliers de personnes lient – même provisoirement – leur existence à l'entraide et à la solidarité. Une telle action ne peut être quantifiée, cela n'aurait aucun intérêt, mais il est hors de doute qu'elle a pris une ampleur inédite dans l'Histoire et qu'elle apporte du bien dans le monde. C'est à soi seul une justification de l'humanitaire, s'il en fallait une. Mais, pour revenir à la question d'un progrès du droit des gens, je pense qu'il faut aborder l'hypocrisie dont je parlais à l'instant, non sur le mode de la déploration mais sur celui de l'accusation. Cette duplicité doit être prise, en termes aroniens, comme l'hommage que le vice rend à la vertu. Précisons qu'il ne s'agit pas, loin de là, d'opposer le « vice » des gouvernements à la « vertu » des ONG, ce qui ne serait rien d'autre que du néopoujadisme humanitaire. Il s'agit avant tout, puisque nous avons une certaine légitimité et une vraie liberté de parole publique, de prendre les pouvoirs politiques au mot, de les mettre en face de leurs déclarations et de leurs contradictions. Dans ces conditions, nous pourrions contribuer à cette évolution.

En d'autres termes, l'humanitaire inquiet de lui-même et de sa

responsabilité, l'humanitaire libre de ses mouvements peut à mon avis faire effectivement bouger des choses. Même à une échelle très limitée, le jeu en vaut la chandelle.

Ce qui me paraît essentiel à rappeler, c'est que l'humanitaire porte en lui à la fois cette possibilité et son symétrique : il y a dans l'humanitaire, j'espère l'avoir quelque peu mis en évidence dans cette conversation, de quoi se fabriquer une conscience artificielle du monde, c'est-à-dire une possibilité de retranchement derrière le discours d'une conscience satisfaite. On a tout de même longtemps prétendu qu'apporter des médicaments et des vivres à Sarajevo, c'était s'opposer à la purification ethnique ou qu'envoyer des médecins au Rwanda, c'était faire barrière à un génocide. Et les sondages que je mentionnais montrent, malheureusement, que ce mensonge fonctionne.

L'humanitaire peut aussi bien être une passerelle vers le monde qu'un abri, il peut être facteur de justice ou maquillage de l'injustice. C'est précisément la raison pour laquelle je considère comme importante la critique de la mécanisation de l'humanitaire, la mise en cause de ces grandes machineries institutionnelles.

Ce que vous proposez pour éviter cet état de choses, c'est donc d'alléger le dispositif de l'intervention humanitaire, de permettre aux ONG une souplesse maximale ?

Ce n'est sans doute pas suffisant, mais il est certain que c'est nécessaire. On voit de plus en plus souvent sur le terrain des équipes littéralement captives de leur propre dispositif logistique. Camions, véhicules tout terrain, talkies-walkies, téléphones satellites, ordinateurs créent un environnement artificiel dont la conséquence perverse est de placer ces équipes dans un monde quasi-virtuel où le temps et l'espace se mesurent dans des unités différentes du pays dans lequel ils se trouvent. Elles se retrouvent alors, presque à leur insu, dans une bulle, un « non-lieu », une mission humanitaire qui pourrait être partout et qui est nulle part. Sans négliger le fait que la gestion d'un tel dispositif est si absorbante, si exigeante, qu'elle finit rapidement par occuper plus de place que l'action elle-même.

N'y a-t-il pas pourtant des cas d'intervention qui nécessitent des dispositifs d'envergure ?

Certes, les urgences de grande envergure, comme les exodes qui se sont produits en Turquie et au Zaïre, respectivement à la fin de la guerre du

Golfe et à la fin de la guerre du Rwanda, exigent des moyens très importants et un véritable savoir-faire si l'on veut avoir un réel impact. Logiquement, les moyens ne devraient rester que le temps de l'urgence, c'est-à-dire les premières semaines, puis être revus à la baisse, une fois pansées les plaies de l'urgence. Mais ils deviennent progressivement une fin en eux-mêmes, lorsque les besoins qui les justifiaient ont diminué, voire disparu.

Ce qui justifie leur maintien est alors le « risque » de résurgence de la catastrophe initiale – reprise des violences, nouvelles explosions épidémiques. Le risque, notion statistique, se substitue à la réalité pour venir au secours, non d'une population meurtrie, mais d'un bien-être organisationnel si confortable qu'il est malaisé pour ceux qui en bénéficient de s'en distancier.

Il est vrai qu'une urgence ne se termine pas de façon nette, mais de manière progressive et irrégulière. Il existe cependant des indicateurs fiables de mortalité et de morbidité permettant de se situer dans cette évolution.

Le problème est que les intérêts de tous les protagonistes vont dans le même sens, celui d'une pérennisation de cette situation.

Que voulez-vous dire ?

Les ONG ont besoin d'être visibles, au sens matériel du terme, pour atteindre leurs donateurs, pour être vues dans les médias et aussi, ne l'oublions pas, pour la gratification symbolique de leurs membres. Mais je pense qu'il existe une raison plus profonde : la complexité, voire l'opacité, du contexte dans lequel elles interviennent, est telle qu'elles ont tendance à se réfugier dans un pragmatisme qui permet d'évacuer l'anxiété née de la difficulté à maîtriser un environnement perçu comme marécageux. D'où l'inclination à découper cet environnement en problèmes techniques auxquelles correspondent des solutions techniques.

Du côté des bailleurs de fonds, comme l'Union européenne, existe le même besoin de visibilité. C'est pourquoi, n'étant présents sur le terrain que par l'argent qu'ils donnent aux ONG, ils demandent à celles-ci de placarder leurs logos sur tous les équipements et les installations qu'ils financent. L'Union européenne, qui doit rendre des comptes à ses Etats membres, se trouve en meilleure position pour ce faire lorsqu'elle a été présente dans les médias et apporté la « preuve par l'image » que son argent a été

effectivement utilisé sur des objectifs concrets. C'est motivant sur le plan interne et c'est bénéfique – du moins le suppose-t-on – sur le plan externe. L'Union européenne apparaît alors sous un autre jour que celui de technocrates froids et ignorants des réalités humaines.

La presse, elle, aime fournir à son public des images et des récits positifs sur fond de catastrophes, mettre en scène la lueur d'espoir qui troue les ténèbres. La plupart des médias pratiquent, peu ou prou, le même chauvinisme humanitaire en privilégiant les ONG de leur pays, toujours source de fierté nationale. Et aucune ne veut être en reste par rapport à ses voisines.

Les gouvernements des pays d'accueil, enfin, y trouvent aussi leur compte, bien que leur position de receveur d'aide soit humiliante. Ils y trouvent des apports en devises, y récupèrent toutes sortes d'équipements et même, parfois, de la légitimité politique, comme ce fut le cas pour Mobutu lors de l'exode des Hutus du Rwanda.

Cette politique d'image vous paraît-elle vraiment dommageable ?

Oui, mais je ne tiens pas pour honteuses et inavouables les raisons que je viens d'évoquer et je ne crois pas, là encore, que l'on puisse s'affranchir de ce genre de contraintes. Toutefois, apprendre à vivre avec elles, c'est d'abord ne pas se laisser subjugué par elles.

Je pense qu'il faut parler de cela et aller dans le sens de l'allègement, parce que c'est une nécessité profonde, vitale pour l'humanitaire. Le malaise se développe au sein de nombreuses organisations humanitaires, dont MSF bien entendu, sur le sens et la finalité de l'action, qui ne sont pas dissociables des moyens de cette action.

D'un côté, il y a toutes sortes de bonnes raisons pour que cette ronde continue à tourner, et de l'autre il y a les raisons immatérielles, d'ordre moral, qui incitent à se dresser contre cette évolution. Non pour renvoyer l'action à une quelconque pureté originelle, à laquelle je ne crois pas une seconde, mais pour la tirer vers les principes qui la fondent.

Cette dérive vers un humanitaire automatisé, mécanisé, est doublement dommageable. Du point de vue de l'efficacité d'une part : la masse de compétences et d'énergie nécessaire à la gestion de ces moyens surabondants est un gaspillage considérable, sans rapport avec une réelle amélioration des résultats de l'action. Mais cet aspect du problème est moins important à

mon avis que l'impossibilité de prendre des décisions adaptées à la réalité lorsque l'on vit dans un monde artificiel, autrement dit l'impossibilité de prendre des initiatives, d'être responsable de son action, lorsqu'on est en permanence relié par radio à une hiérarchie et un système complexe de contrôle et de coordination.

À partir de quand avez-vous pris conscience du problème ?

La première fois que j'en ai pris conscience, c'était en janvier 1991 lors de l'arrivée de la première équipe de MSF à Mogadiscio, au tout début de la guerre. Cette équipe était munie d'un téléphone-satellite, et nous étions donc en contact régulier avec elle, à partir du siège de l'organisation. Les combats faisaient rage à Mogadiscio et le danger était grand, mais l'équipe était solide et expérimentée. Je me suis aperçu que, sans y prendre garde nous-mêmes, nous avons pris depuis Paris le contrôle de la mission et notamment celui de la gestion des risques. Par deux fois, nous avons poussé l'équipe à se replier au vu d'informations non vérifiées et d'impressions non étayées. De Paris, nous amplifions les risques et, bien entendu, nous ne pouvions pas voir les vrais dangers. En transférant, sans le vouloir vraiment, cette responsabilité à Paris, nous aggravons les risques encourus par notre équipe et nous lui interdisions pratiquement de prendre les initiatives nécessaires. Ce n'est pas leur vigilance, mais leur angoisse que nous augmentions, ce qui était l'exact contraire de ce que nous recherchions. Je pourrais également citer le cas de cette équipe présente dans un camp de réfugiés mozambicains au Malawi, tellement occupée à rédiger les rapports épidémiologiques qui lui étaient demandés qu'elle n'a pas vu qu'une épidémie s'était déclarée dans le camp. Ou encore l'exemple, dans un camp de réfugiés du Zaïre, d'une banale tension devenue, par la vertu de la communication instantanée, une dangereuse émeute : des représentants de réfugiés se plaignaient, c'est leur rôle après tout, d'avoir reçu des rations alimentaires insuffisantes et avariées. Ils menaçaient de se servir directement dans les hangars de stockage et avaient rameuté quelques centaines de personnes. Au lieu de parlementer, de chercher à négocier et, le cas échéant, d'ouvrir lesdits entrepôts, les expatriés ont immédiatement lancé sur le réseau des talkies-walkies un message alarmant, déclenchant l'alerte dans l'ensemble de la tribu humanitaire. J'ai vu ce genre de tensions dans tous les camps où je suis allé. Elles trouvent toujours une solution simple et de bon

sens. Dans ce cas, le réseau de communications a fait la preuve qu'il empêchait tout dialogue et favorisait la rumeur et l'angoisse.

On a beaucoup parlé de la médiatisation de l'humanitaire. Mogadiscio étant l'exemple le plus typique de ce Hollywood de l'humanitaire. Quels sont les remèdes possibles pour échapper à cette médiatisation de l'humanitaire ? Faut-il des images ou n'en faut-il pas ?

L'information est nécessaire et elle passe aussi par l'image. C'est lorsque l'action humanitaire devient tributaire de l'image, quand elle se réduit à un scénario écrit pour la télévision, que se pose le problème. Là commencent les véritables dérives. On l'a bien vu en Somalie, où toute l'intervention américaine a été conçue comme une opération de communication, ce qui l'a emmenée vers le fiasco sanglant que l'on sait quelques mois plus tard. Je suis frappé par l'analogie entre les questions relatives aux reportages sur les conflits dans le monde, particulièrement le tiers-monde, et celles qui se posent sur les reportages dans les banlieues en France. Dans les deux cas, on a le sentiment que les images ont pour unique fonction de ratifier les jugements préfabriqués et les clichés qui tiennent lieu d'idées sur la question. Je défie quiconque de se faire une opinion à peu près sensée de ce qui se passe dans les quartiers à problèmes en France, à partir de ce que l'on en a vu à la télévision.

Mais le stade ultime de la médiatisation survient quand des régies de retransmission en direct s'installent sur les lieux d'une crise. C'est la catastrophe dans la catastrophe, car cela signifie toujours que des centaines de journalistes sont présents et que, mécaniquement, par le jeu du nombre, la surenchère devient la règle. Il est significatif, d'ailleurs, que la foule des journalistes ne soit qu'exceptionnellement montrée, comme si elle était extérieure à l'événement, alors qu'elle contribue fortement à le façonner, qu'elle en est partie prenante. Cameramen et photographes recadrent, aménagent artificiellement des espaces purement indigènes, comme s'il fallait garder au paysage sa note purement locale, faire croire à un face à face pur entre le spectateur et la victime.

C'est donc l'image qui crée l'événement ?

L'idée que, sans image, il n'y a pas d'événement et que, sans médias, il n'y a pas d'action humanitaire contient du vrai, ne serait-ce qu'historiquement. C'est avec le télégraphe, le câble, la notion même d'*actualité* que naît

l'humanitaire. Les fondateurs de la Croix-Rouge tenaient un discours étonnamment proche de ce que l'on entend aujourd'hui sur le monde désormais transparent où nous sommes entrés grâce aux progrès de la communication. Ils établissaient un lien direct entre nos possibilités d'ubiquité, la connaissance de la souffrance et le devoir de la soulager.

Mais, pensons encore à la médiatisation des banlieues. Il est stupide de considérer l'image comme une reproduction de la réalité, étrangère aux représentations *a priori*. Les télévisions coproduisent la réalité au moins autant qu'elles la reproduisent et l'on sait bien que, par définition, un écran sert autant à masquer qu'à projeter.

Mais il y a autre chose dans cette idée que l'image crée l'événement. C'est l'illusion que l'image a une fonction objectivement préventive, que la télévision nous protège, comme on l'a dit maintes fois, contre un autre Auschwitz. Qu'un standard technique se transforme miraculeusement en norme morale ou politique, c'est déjà suspect. Mais que l'on continue, après les horreurs de cette fin de siècle, à préférer de telles insanités, c'est purement confondant.

**Vers une
politique
de la
compassion**

Dans quelle mesure l'humanitaire, qui est une morale de l'urgence, peut-il prévenir des catastrophes ? N'est-il pas nécessaire, aujourd'hui, d'imposer une nouvelle culture de paix ? Vous qui avez l'expérience de l'action humanitaire, pensez-vous que l'on peut aujourd'hui agir de façon préventive ?

C'est beaucoup demander à l'humanitaire. Plus qu'il ne peut donner. Il est frappant de constater qu'au cours de ces trois derniers siècles, préoccupés de paix parce qu'ils étaient déchirés par la guerre, on a vu se succéder trois conceptions différentes à ce sujet. La première, celle de Montesquieu, des libéraux anglais, est celle de la paix par le commerce : l'intérêt, le souci de s'enrichir doivent à terme domestiquer les passions destructrices des hommes. C'est le paradoxe libéral classique selon lequel la somme des égoïsmes privés réalise le bien public. La deuxième conception, qui apparaît au XIX^e siècle, est celle de la paix par la raison. Le progrès de la connaissance, source du bien-être, doit venir à bout de l'ignorance, véritable cause des malheurs et des souffrances. La troisième idée, enfin, est celle que vous évoquez, à savoir la paix par le droit et les institutions à laquelle Wilson a attaché son nom.

Ces trois conceptions ne sont pas exclusives les unes des autres, et coexistent harmonieusement dans notre imaginaire. Il suffit d'écouter la plupart des thèses et discours qui circulent, notamment au sujet du tiers-monde, mais aussi au sujet du communisme – à l'époque où il existait – pour constater leur prégnance.

L'embourgeoisement de l'URSS allait venir à bout du communisme à l'Est, et le développement à bout des conflits au Sud. C'est ce qui sous-tendait la démarche de « coopération » avec les pays communistes et qui a représenté un précieux appoint financier et politique à leurs gouvernements de l'époque.

La technique, la connaissance, les capacités d'intervention devaient rendre l'horreur impossible, la reléguer au musée des curiosités historiques. C'est ce que l'on entend chaque fois que l'horreur se produit, précisément. Et dès les lendemains de la Grande Guerre, on a voulu, sous l'impulsion de Wilson, que la démocratie étende son modèle aux relations internationales. La Société des nations était le signe annonciateur du triomphe définitif du droit

sur la force, la suite est connue...

Et maintenant ?

En ce qui me concerne, malgré d'insistants efforts, je ne parviens pas à la foi nécessaire pour croire à l'existence d'une méthode générale de prévention. Ce qui ressort de tout cela, c'est principalement le fait que les démocraties ne se font pas la guerre entre elles. Elles la font le cas échéant contre des dictatures, et pour des raisons qui n'ont rien à voir avec la démocratie – rappelons-nous les guerres coloniales et leurs avatars contemporains. Mais on n'a pas encore vu une démocratie déclarer la guerre à une autre démocratie. La démocratie contient en elle l'idée que les conflits peuvent et doivent être gérés de façon pacifique, ce que rejettent les multiples formes de dictature. Sans vouloir idéaliser la démocratie, je crois donc que l'horizon de la paix est précisément celui de la généralisation de la démocratie. À défaut d'imaginer atteindre cet horizon, il faut avancer dans sa direction.

De mon expérience de terrain, je retiens le fait que la présence d'équipes humanitaires dans une situation de crise permet de prévenir certaines violences, permet de s'opposer à des exactions. On en a déjà donné des exemples concrets, qui montrent, je le rappelle, que ce n'est pas par la seule vertu de leurs bonnes intentions mais par leur pugnacité que les humanitaires peuvent jouer ce rôle. Et on a vu également qu'un humanitaire non combatif peut être facilement retourné par un pouvoir dictatorial contre l'intérêt de ceux qu'il veut aider.

De là à généraliser cette fonction, imposer une culture de paix et assigner à l'humanitaire un rôle de prévention des violences, il y a un pas infranchissable, un changement d'échelle qui est un changement de nature.

En revanche, les humanitaires peuvent remplir une fonction d'alerte, et ils le font dans une certaine mesure. Lorsqu'une famine se développe dans le sillage d'une guerre, elle est elle-même porteuse d'autres violences et enclenche un cycle, une spirale ascendante de détresses. Le tocsin que peuvent sonner les organisations humanitaires peut alors jouer un rôle important, non de prévention à proprement parler, mais d'atténuation. Grâce à l'accès aux médias dont elles bénéficient, elles peuvent exercer des pressions publiques sur les gouvernements et les inciter à réagir.

Prenons une crise éventuelle, celle du Kosovo en ex-Yougoslavie. Est-ce sortir de son rôle

d'acteur humanitaire que de prévenir les opinions d'un éventuel conflit ethnique au Kosovo ?

L'exemple du Kosovo est éloquent. C'est de là qu'est parti le conflit en Yougoslavie et l'on ne cesse de répéter que c'est là qu'il va nous ramener prochainement. Humanitaires, diplomates, journalistes et spécialistes de la région, tout le monde est d'accord sur ce point qui semble effectivement hautement probable, inscrit dans la logique même de la crise. Mais prévenir l'opinion publique, ce n'est pas prévenir la catastrophe. Prévenir qu'il pleut, ce n'est pas prévenir la pluie. Et les accord de paix de Dayton ne mentionnent même pas le Kosovo.

Plus généralement, la prévision est un exercice pour le moins hasardeux, même dans un cas apparemment évident, comme celui du Kosovo. Nous savons que le régime d'apartheid instauré par les Serbes nourrit une colère qui peut à tout moment exploser, mais nous ne pouvons pas savoir quand, et surtout sous quelle forme. En Bosnie, la « météo » humanitaire a été plus qu'approximative : rappelons-nous que, chaque année, le HCR prévoyait une famine meurtrière à Sarajevo, sans compter les épidémies qui devaient éclater au printemps, à cause des conditions d'hygiène déplorables. On a cité à plusieurs reprises des chiffres en centaines de milliers de morts et, heureusement, rien de tout cela ne s'est produit. Il y a eu toutes sortes d'horreurs, mais celle-là ne s'est pas produite. Je trouve miraculeux que la crédibilité des organismes humanitaires n'ait pas été plus entamée que cela par toutes les pseudo-prévisions annoncées comme des faits. Il est vrai que les prévisionnistes de tout poil, ces Diafoirus modernes, jouissent d'une totale impunité. La prévention a pour elle d'être satisfaisante pour l'esprit : mieux vaut prévenir que guérir, certes. Et mieux vaut être riche et bien portant que pauvre et malade. Mais on n'est pas plus avancé pour autant. J'entends depuis quinze ans que le Zaïre va exploser et je sais bien que toutes les conditions sont réunies pour cela, mais à ce jour le Zaïre n'a pas explosé, bien que la situation y soit absolument dramatique. Quelle « technique » de prévention peut-on y appliquer, après vingt-cinq ans de soutien à Mobutu ? On a également entendu que la Somalie, seul Etat-nation en Afrique, était en quelque sorte naturellement prémunie contre les tensions centrifuges auxquelles sont soumises les autres nations africaines. On peut juger sur pièces, si j'ose dire.

Diriez-vous la même chose au sujet de l'éclatement de la fédération yougoslave ?

Non, car lorsque la guerre a éclaté en Slovénie, qu'elle s'est poursuivie en Croatie puis en Bosnie, ce n'était plus de prévisions mais de faits qu'il était question. Et la Forpronu, dont le siège était à Sarajevo jusqu'alors, a plié bagage dès les premiers coups de canon. Lorsque la famine s'est développée en Somalie au cours de l'année 1992, ce n'était plus un risque, mais une réalité. Nous l'avons dit aussi fort que possible, et le CICR également, mais rien n'a été fait pendant les mois les plus meurtriers. Et lorsque les massacres ont commencé au Rwanda, en application d'un plan d'extermination dont les Nations unies, c'est maintenant prouvé, avaient connaissance, les Casques bleus ont encore plié bagage. Et je pourrais citer le Liberia, le Soudan, l'Angola... Ces grandes envolées sur la diplomatie préventive ne sont rien d'autre qu'un triste, mais télégénique, cache-misère.

Les accords de Munich étaient-ils de la diplomatie préventive ? Je veux dire par cette provocation que la question importante est de savoir sur quels principes et sur quelle détermination politique s'appuie une diplomatie : les Occidentaux n'ont été crédibles devant les Serbes qu'à partir du moment où ils ont apporté la preuve – américaine – de leur détermination à imposer un plan de paix. Injuste, certes, mais un plan de paix. La formule même de diplomatie préventive suppose une autonomie des enjeux diplomatiques par rapport à la volonté politique. C'est un pur procédé rhétorique.

On sait bien, en médecine, qu'une fausse sécurité, c'est un danger surajouté et non pas un risque prévenu.

Dans la mesure où vous dites que l'humanitaire peut être un premier pas vers une nouvelle citoyenneté, ne peut-il pas aussi contribuer à l'élaboration d'une nouvelle citoyenneté européenne de façon plus active ?

Si, je le crois, bien que la question ne se pose pas, pour ce domaine précis, dans les mêmes termes que pour l'existence de l'Europe en général. Jacques Delors dit, et je le trouve convaincant, que si les pays d'Europe ne décident pas d'intégrer plus activement leurs forces respectives, c'est l'Europe elle-même qui risque d'être engloutie. Il s'agit quasiment d'un problème de survie.

Le mouvement humanitaire ne connaît pas ce problème, bien au contraire. Il est triomphant, domine de la tête et des épaules à l'échelle mondiale. Ce

n'est sans doute pas une situation acquise pour l'éternité, mais c'est un fait. La pression de l'environnement international est donc beaucoup plus faible sur le mouvement humanitaire qu'elle ne l'est sur les différentes nations européennes où il est implanté.

Il y a en revanche une autre forme de pression qui s'exerce sur nous et joue dans le sens d'une plus grande intégration européenne : c'est notre volonté de démontrer que nos capacités d'intervention ne sont pas négligeables par rapport aux États. Les ressources humaines que nous pouvons mobiliser, la rapidité de décision et la souplesse d'adaptation, le savoir-faire opérationnel nous mettent en situation de négocier d'égal à égal avec les organisations internationales et les États. Les moyens matériels ne sont certes pas comparables, mais les moyens sans le reste, c'est peu de chose.

Pouvez-vous donner un exemple ?

Oui, lors de l'exode des Kurdes vers la Turquie et l'Irak, à la suite de la guerre du Golfe, nous avons déployé en quinze jours près de deux cents volontaires, médecins et logisticiens, avec le matériel nécessaire. Dans le même temps, grâce à l'argent de la Communauté européenne, nous avons pu envoyer plus de soixante avions, soit deux mille tonnes de secours d'urgence. Nous avons pu atteindre ce niveau dans l'urgence uniquement grâce au fait que les différentes sections européennes de Médecins sans frontières se sont mobilisées ensemble. De même dans les camps de réfugiés du Zaïre, après le génocide du Rwanda, où nous sommes intervenus à plus grande échelle encore. Cette capacité d'intervention nous donne une certaine crédibilité lorsque nous expliquons aux gouvernements : « Ce n'est pas comme opérateurs de terrain que vous devez intervenir, mais en tant que promoteurs du droit international humanitaire, en tant que relais de cette exigence de solidarité internationale dont vous parlez tant. »

On est plus fort pour tenir cette position lorsqu'on agit efficacement sur le terrain. Et cette force, nous la tirons de l'Europe des MSF. Il s'agit d'ailleurs d'un regroupement informel, car chaque section nationale de MSF est absolument indépendante. Mais il y a également des échanges réguliers entre ONG européennes. Nous travaillons fréquemment, par exemple, sur le terrain avec Save the Children Fund et Oxfam, les deux organisations britanniques les plus importantes, et ce travail se prolonge parfois dans des

rencontres en Europe sur des questions opérationnelles ou des points de principe. Nous sommes en contact avec une organisation norvégienne de défense des droits de l'homme qui travaille sur des standards minima d'action humanitaire. Ce sont des juristes qui cherchent à faire évoluer le droit international humanitaire et qui ont besoin de communiquer avec des praticiens.

Ces croisements d'expériences, ces échanges élargissent notre horizon de réflexion. Je ne sais pas par quelles voies cela peut mener vers une citoyenneté européenne, mais je crois qu'il y a là une dynamique qui y contribue.

Existe-t-il un statut européen de l'humanitaire ?

Non. Il n'existe pas de droit international des associations privées. Seules les relations interétatiques et les relations commerciales s'appuient sur des règles internationales. Comme c'est toujours le cas, le droit est en retard sur les faits : il y a un nombre croissant d'acteurs privés non commerciaux sur la scène internationale, mais aucune disposition juridique n'étaye leur existence à ce niveau. Toutes les associations sont régies par le droit du pays dans lequel elles ont été créées. Par exemple, il existe six sections de Médecins sans frontières en Europe (outre la France, il y a la Belgique, la Hollande, l'Espagne, la Suisse et le Luxembourg). Toutes ont adopté les mêmes principes généraux et les mêmes orientations, à quelques nuances près. Elles se cordonnent au sein d'un conseil international et travaillent très souvent côte à côte, mais chacune prend ses décisions de façon souveraine. Seule la volonté d'œuvrer ensemble – c'est naturellement le plus important – nous maintient en tant qu'organisation internationale qui n'a aucune réalité juridique. Et, en cas de litige grave, la section fondatrice, c'est-à-dire la France, n'aurait aucun moyen juridique de trancher. Nous avons donc élaboré nos propres règles internes.

L'humanitaire
n'est pas
seulement une
forme de désespoir
du politique
mais aussi un
moyen de sa
redécouverte par
d'autres voies.

Le Parlement européen travaille depuis trois ans à la mise au point d'un droit européen des associations, mais celui-ci n'a toujours pas vu le jour.

Pensez-vous que l'idée d'une privatisation de l'humanitaire ait été clairement explicitée au public ?

L'expérience montre à quel point l'indépendance de décision, d'action et de critique est importante pour les ONG. Pour leur efficacité de terrain, pour leur crédibilité, et par conséquent pour l'intérêt de ceux qu'elles veulent aider.

Il me semble que le public, pour autant que je puisse en juger, comprend les enjeux particuliers de cette forme d'action. Mais le « message » ne peut pas se ramener à un clivage aussi simple qu'une opposition ONG privées / pouvoirs publics. Il ne s'agit pas, loin de là, de chercher à expulser les Etats du territoire de l'humanitaire, mais de délimiter les champs d'action, ce qui est différent.

Les agences humanitaires permanentes de l'ONU sont au nombre de trois – le HCR, l'Unicef et le Programme alimentaire mondial (PAM) – et leur rôle est très important. Ce ne sont pas des organisations privées, mais leur assise intergouvernementale leur confère une certaine autonomie par rapport aux Etats membres, tout en les obligeant au respect des pouvoirs en place et des frontières. Point essentiel, elles n'ont pas d'autre but que l'aide et disposent d'un mandat spécifique pour accomplir leur mission : protection et assistance des réfugiés pour le HCR, protection de l'enfance pour l'Unicef, aide alimentaire pour le PAM. Leur légitimité n'est pas plus contestable que celle des ONG, même si la bureaucratie onusienne les entrave souvent. Leur action doit être développée et leur autonomie renforcée.

Les Etats, eux, sont les signataires des Conventions de Genève. À ce titre, ils ont une responsabilité spécifique qui est celle de la défense et de la promotion des principes qui fondent ces conventions. Ils sont de plus les seuls à pouvoir fournir l'aide alimentaire d'urgence, par le truchement du PAM ou directement, sans laquelle rien n'est possible dans les situations de famine. Ils sont enfin les seuls à disposer des moyens nécessaires à la reconstruction après une catastrophe majeure et – parfois mais beaucoup plus rarement – ils sont les seuls à pouvoir mettre en œuvre une logistique à la mesure de l'événement.

Quant à l'Union européenne, principal donateur d'aide humanitaire, elle a permis le déclenchement en urgence de grandes opérations grâce au déblocage rapide de fonds importants.

Les États ne sont quand même pas des bailleurs de fonds ; n'ont-ils pas une autre légitimité ?

Certainement. Au-delà des moyens, l'implication des États et des organisations régionales comme l'Union européenne dans l'action humanitaire revêt une importance de principe. Le simple fait de financer partiellement une intervention humanitaire les amène à prendre en compte la crise qui en est à l'origine. Elles peuvent certes utiliser l'humanitaire comme un alibi et elles ne s'en privent pas, mais au moins ne peuvent-elles ignorer le problème. Les relations financières que nous avons avec l'UE nous facilitent, par exemple, l'accès aux diverses ambassades européennes et aux délégations régionales de l'UE. En cas de problème grave – exactions massives, famines, déplacements de populations –, nous pouvons les rencontrer facilement et tenter de les mobiliser pour des démarches de diplomatie humanitaire : s'opposer à un refoulement, débloquer le passage de l'aide alimentaire, protester contre des arrestations arbitraires, etc. Médecins sans frontières ne s'est jamais privé de ce genre de levier lorsque cela paraissait important, ce qui n'entame aucunement notre indépendance. Il ne s'agit jamais, en l'occurrence, de plaider pour un organisme, mais de défendre des principes.

Est-ce qu'à l'avenir, vous souhaiteriez que les ONG aient un plus grand contrôle sur l'information qu'elles diffusent ?

Il ne s'agit pas de contrôler, mais de savoir ce que l'on a à dire, et pourquoi. Il arrive que des membres d'ONG soient témoins de faits ou d'événements que les autorités veulent cacher et qui intéressent donc, presque par définition, des journalistes. Il me semble évident que, si les faits « sensibles » en question sont étrangers au domaine de préoccupation légitime des humanitaires, ils n'ont pas à les divulguer. Ils ne sont pas des informateurs. Il y a bien d'autres bonnes raisons d'entrer en conflit avec le gouvernement que celle-ci, qui peut mettre en difficulté une mission humanitaire pour des raisons totalement étrangères à l'humanitaire.

Le problème se pose différemment lorsqu'il s'agit d'exactions, de

détournements ou de problèmes de principe. Dans ce cas, les attitudes varient énormément en fonction des ONG, des personnes en place, et je me garderai bien d'énoncer des règles en la matière. Certains prônent le « devoir de témoignage » et d'autres, à l'autre bout de la palette, s'interdisent toute dénonciation autre que celle d'une situation générale : on donne l'alerte mais on n'attribue pas de responsabilité définie. La politique que je défendais pour MSF, et qui est toujours celle de l'association, partait d'une double conviction : le silence peut être terrible, mais il arrive que la parole soit nuisible. Se taire peut être une complicité et parler peut aggraver une situation, le blocage ou l'expulsion de l'ONG trop « bavarde » n'étant qu'un facteur d'aggravation parmi d'autres. Il y a donc des moments où le silence est préférable malgré une situation dure. Il est de plus évident que les associations humanitaires sont obligées, quoi qu'on en dise parce qu'il est malaisé d'en convenir, de hiérarchiser les détresses, d'établir une « échelle de Richter » des malheurs. Non pas en fonction des douleurs individuelles, qui sont toujours uniques, inquantifiables, mais en fonction des souffrances collectives et de leur dimension symbolique : cent morts dans un accident de train, ce n'est pas la même chose que cent morts dans la répression d'une révolte, même si la douleur des proches n'est pas très différente. Cent cadavres à la suite d'affrontements et cent cadavres à la suite d'un pogrom, ce n'est pas non plus la même chose, et l'on pourrait multiplier les exemples montrant la distinction nécessaire entre le fait matériel et le sens que lui donne son contexte. Diffuser des informations concernant la mort et le malheur d'êtres humains et lancer des accusations contre des personnes et des institutions est toujours un acte grave, qu'il faut savoir peser.

Il y a une autre question qui se pose aux ONG en la matière, c'est celle de l'utilisation des informations qu'elles diffusent. Quel est votre point de vue à ce sujet ?

À partir du moment où une ONG a décidé de parler, le seul contrôle à exercer est celui de l'exactitude et de la rigueur des informations et des témoignages qu'elle diffuse. En ce qui concerne l'usage qui en est fait, la liberté et ses aléas commandent. Des ONG européennes ont tenté, au cours des années 80, de mettre au point des chartes ou des codes de déontologie régissant la manière de parler du tiers-monde et de ses populations. MSF n'y a jamais adhéré et je reste profondément hostile à toute forme de contrôle institutionnel de l'information, dans ce domaine comme dans les autres.

Cette charte était la version humanitaire du *politically correct* américain, autrement dit une tentative de conformer l'expression publique des ONG aux canons de la pensée dominante sur le tiers-monde. Comment parler de droits de l'homme, de liberté, de solidarité, si l'on n'est pas soi-même prêt à assumer la liberté ?

Pensez-vous que les ONG devraient s'occuper de l'exclusion ?

Elles s'occupent des exclus et, pour certaines, elles commencent à travailler sur la question de l'exclusion, ce qui n'est pas exactement la même chose.

Il existe une pression croissante sur les ONG pour agir au coin de la rue plutôt qu'à l'autre bout du monde. Ce n'est peut-être pas très humanitaire, mais c'est humain et compréhensible. On voit, là aussi, se dégager deux tendances dans le mouvement humanitaire, dont les orientations se différencient plus nettement avec le temps. L'une fait du pragmatisme son mot d'ordre central : « Il y a des gens qui ne mangent pas tous les jours et qui dorment dans la rue. Nous allons leur donner à manger et de quoi s'abriter, ne serait-ce que quelques jours ou quelques semaines. » L'autre tendance, plus contestataire, se concentre, non sur l'exigence morale du don, mais sur celle de justice : ceux-là s'appuient sur les textes juridiques et constitutionnels pour revendiquer, au moyen d'actions symboliques, l'application de ce qu'ils considèrent comme des droits. On trouve dans le premier courant des associations comme les Restos du cœur, la Banque alimentaire, et dans le second le Comité des sans-logis, Droit au logement. Cette double évolution me confirme dans l'idée que l'humanitaire n'est pas seulement une forme de destruction du politique mais aussi un moyen de sa redécouverte par d'autres voies. C'est en effet la question de la solidarité qui est ainsi posée et dont on a vu l'importance lors des derniers mouvements sociaux de l'année 1995. Le problème de l'accès aux soins des plus démunis, dans lequel Médecins sans frontières est engagé depuis 1987, se pose ainsi de façon éminemment politique : faut-il mettre l'accent sur des structures d'urgence destinées à apporter une solution immédiate au problème ? Ou faut-il au contraire insister sur les réformes institutionnelles indispensables pour assurer l'égalité d'accès aux soins dans les structures publiques ordinaires, quel que soit le statut social ? Là encore, ce ne sont pas les principes humanitaires qui permettent de trancher, mais une certaine vision de la société, qui déborde largement l'humanitaire. Au nom de l'urgence,

celui-ci peut très bien servir à légitimer une privatisation de la protection sociale : mutuelles et assurances privées pour les « inclus », associations caritatives et dispensaires de pauvres pour les « exclus ». Je force le trait, certes, en opposant aussi fortement ces deux tendances qui sont aussi complémentaires. Mais il est indispensable de tout faire pour éviter que l'État ne cède à la tentation forte de se reposer sur les initiatives privées dans le domaine de la solidarité nationale. Les organisations humanitaires ont ici une grande responsabilité.

En ce qui concerne les modalités de l'action humanitaire, dans quelle mesure pensez-vous qu'elles puissent être améliorées ?

L'humanitaire a d'abord besoin, comme toute action collective, d'être ouvert à la critique. Il ne s'agit pas de rêver d'une transparence absolue, ce qui est pour moi un cauchemar totalitaire, mais de lever l'interdit qui pèse sur la critique de cette action. Au nom du principe – humanitaire ! – selon lequel on ne tire pas sur une ambulance, la ronde des bons sentiments tourne indéfiniment sur elle-même, la pensée se dégrade en slogans, l'action en activisme, et c'est l'humanitaire dans son ensemble qui s'affaiblit. La critique, le débat public ne peuvent qu'aider les humanitaires à penser les enjeux et les limites de leur action alors que, jusqu'à présent, la célébration et le silence sont la règle. Célébration de l'action en général, et silence gêné sur les turpitudes, contradictions et ratages.

Je vous disais que la pitié n'est jamais loin de la terreur, comme l'amour n'est pas loin de la haine, pour rappeler que les pires dictatures se fondent sur la vertu et le sentiment. Ce constat n'est pas seulement valable pour la France de Robespierre ou la Russie de Staline, mais vaut également pour les ONG, toutes proportions gardées. Dans certaines d'entre elles, la mission de réparation dont elles sont porteuses justifie un pouvoir personnel sans partage, une personnalisation outrancière de l'action. L'exemple du président de l'ARC (Association pour la recherche sur le cancer), véritable dictateur associatif, est éloquent à ce sujet, mais il n'est malheureusement pas isolé.

La démocratisation du fonctionnement des associations est donc, par l'ouverture et le débat qu'elle suppose, une voie primordiale d'amélioration de l'action.

Milosz, dans *La Pensée captive*, démontre avec force que les régimes totalitaires se sont

institués en mettant en avant leur volonté d'instaurer le règne du bien. Iriez-vous jusqu'à faire le lien entre humanitaire et totalitaire ? Le mouvement humanitaire se protège-t-il de cette dérive actuellement ?

Il y a, dans les associations humanitaires, des gens qui savent qu'il n'y a rien d'aussi sanglant que la transcendance au pouvoir, mais cette conscience est minoritaire dans le mouvement comme elle l'est dans la société.

Dans tous les exemples que j'ai cités jusqu'à présent, on retrouve ce trait. Le cas de l'Éthiopie est sans doute le plus démonstratif par la clarté des faits et l'amplitude des conséquences. Au-delà des connivences idéologiques de certaines organisations avec le gouvernement éthiopien, ce qui me frappe dans cette histoire, c'est la convergence de deux discours que tout devrait opposer *a priori*. Le mouvement humanitaire a rejoint et soutenu, sans le vouloir bien sûr, un pouvoir totalitaire qui prétendait instaurer le règne du bien au nom d'un avenir meilleur. Des gens dont l'attachement aux droits de l'homme est hors de doute se sont mis au service d'un gouvernement dont la volonté de pouvoir était illimitée, justement parce que ce pouvoir se réclamait de la « vertu ».

Mais il n'est pas facile, au fil de l'action et de ses exigences, de se souvenir en permanence que la souffrance est *aussi* une ressource, que les victimes sont *aussi* un marché. C'est sur cette ligne que tout humanitaire se trouve divisé, ou plutôt soumis à des injonctions contradictoires, car c'est là que peuvent entrer en collision deux impératifs : la défense des intérêts de l'organisation en tant que telle, fondés sur cette ressource et ce marché, d'une part, et l'éthique de l'action qui peut amener à dénoncer l'instrumentalisation du malheur et du secours, d'autre part.

L'obsession légitime des humanitaires étant l'action, je crois que nous sommes structurellement enclins à nous laisser aller à cette dérive même si certains tentent, de l'intérieur, de s'y opposer.

Les organisations nationales ont-elles de nombreux contacts avec les organisations humanitaires d'autres pays ?

Oui, dans le cadre de fédérations d'associations, de forums internationaux et de commissions qui siègent auprès des institutions internationales. Il peut s'agir de rassemblements d'intérêts, à l'image de syndicats professionnels, mais c'est plus souvent dans un souci d'échange d'informations que se font

ces rencontres. L'ICVA (International Council of Voluntary Agencies) s'est par exemple formé à Genève avec de très nombreuses associations de tous pays, pour assurer la représentation des ONG auprès des Nations unies (à l'exception de l'Unicef, les agences humanitaires onusiennes sont en Suisse). D'autres regroupements et plates-formes existent, auprès de l'Union européenne mais aussi auprès des gouvernements, pour assurer la concertation, comme on dit. Ces rencontres répondent à une évidente nécessité, à condition de trier, mais les ONG y souffrent souvent du même mal que les Etats. Le formalisme et les prudences auxquels elles sont tenues en raison du nombre des participants empêche l'expression claire et favorise, pour tout dire, la langue de bois.

En fait, les rencontres les plus intéressantes et fructueuses sont celles qui sont nées d'une action menée côte à côte ou en commun. On a nettement moins tendance à s'y payer de mots, car les discussions peuvent s'appuyer sur une expérience vraiment partagée, sur des faits précis et non des généralités. Et c'est très naturellement avec les organisations anglo-saxonnes, en raison de leur antériorité dans l'action humanitaire, que MSF a noué le plus de liens. Très naturellement parce que ce sont elles que nous avons d'abord rencontrées sur le terrain, puis en Europe. Je mets à part les relations suivies qu'une organisation comme MSF a établies avec le HCR et le CICR, en raison de notre action prédominante dans les camps de réfugiés et dans les conflits, qui nous amène à croiser en permanence ces deux organismes et à collaborer avec eux.

La critique,
le débat public
ne peuvent
qu'aider les
humanitaires à
penser les enjeux
et les limites
de leur action
alors que,
jusqu'à présent,
la célébration
et le silence
sont la règle.

Il y a enfin, mais j'en ai déjà parlé, le réseau spécifique de Médecins sans frontières, implanté dans six pays européens et disposant de bureaux de représentation dans une quinzaine de pays dans le monde.

Avez-vous des contacts avec les Russes ?

La section belge de Médecins sans frontières a installé une mission pour les sans-abri à Moscou et travaille avec du personnel russe, mais il n'y a pas encore d'ONG russe à vocation internationale.

Depuis la fin du communisme, en revanche, nous recrutons des médecins russes. Je me souviens, par exemple, de m'être retrouvé pendant plusieurs jours à Srebrenica, l'enclave bosniaque assiégée par les Serbes, en compagnie d'une équipe chirurgicale russe que MSF avait recrutée en Angola. Au cours des longues soirées de veille arrosées de Slivovica, nous nous disions qu'il devait y avoir bien peu de futurologues ayant prévu dans les années 80 l'éventualité d'une ville assiégée en Europe dans laquelle une telle équipe serait à pied d'œuvre.

Vous insistez souvent sur l'aspect nocif du financement des ONG par l'Union européenne. Que proposeriez-vous pour reprivatiser les ONG ?

D'abord être conscient de l'existence de ce problème. Les fonds européens sont devenus indispensables pour l'action humanitaire en raison de l'échelle à laquelle elle se déploie désormais. Mais ces financements ont des conséquences perverses, notamment parce qu'ils sont destinés à des situations mal qualifiées. On ne peut considérer comme susceptible d'assistance humanitaire toute région dans le monde dans laquelle il y a de la souffrance ou de la violence. Ou alors, c'est le monde entier qu'il faudrait transformer en hospice.

S'il est indispensable de mieux qualifier les situations dans lesquelles doit intervenir l'aide humanitaire, ce n'est pas pour introduire un académisme qui n'a pas lieu d'être. C'est parce que le mouvement humanitaire a commencé, ces dernières années et sous la pression de ce type de financement, à passer, sans y prendre vraiment garde, d'une économie de la demande à une économie de l'offre. Je m'explique sur ces termes : lorsqu'une transformation politique se produit dans le monde, ou plutôt dans la partie du monde qui intéresse l'UE, celle-ci veut être présente, ce qui est bien normal. L'humanitaire, avec ses drapeaux, ses véhicules et ses équipes, se

prête *visiblement* très bien à cette volonté, précisément parce que le premier enjeu est d'être vu. Si bien que, forts de justifications préfabriquées, de variations sur le registre inépuisable du « il y a toujours quelque chose à faire », des ONG se lancent dans des distributions – colis familiaux, médicaments, boîtes de conserve – à grande échelle. C'est tout particulièrement le cas dans les républiques ex-soviétiques d'Asie centrale, et dans certains pays ex-communistes comme la Roumanie, le Cambodge et quelques autres.

Il y a toujours, dans ce genre de situations, des actions d'ordre humanitaire utiles à mener. Mais le désir de l'UE d'être présente entraîne une amplification démesurée de l'aide, en rapport avec des budgets décidés à l'avance et non avec les besoins constatés. Notamment du fait que cette notion de « besoin » est très floue, comme je l'ai dit précédemment. Il y a toujours des « besoins », où que l'on se trouve dans le monde, ce qui justifie mécaniquement l'approche tentaculaire, le fantasme d'omniprésence du mouvement humanitaire. Mais qui est capable de définir réellement ce que sont les « besoins de base » des êtres humains ? Et c'est au nom de ces besoins dits de base que les ONG s'engagent, parfois aveuglément, dans des opérations commanditées par l'UE ou d'autres institutions pour des raisons assez éloignées du souci humanitaire.

Quelle conséquence cela a-t-il concrètement ?

C'est une conséquence perverse. C'est l'état de dépendance croissante dans lequel se retrouvent lesdites ONG par rapport à l'UE, car la logique financière finit par l'emporter sur celle des besoins. Il devient alors impossible de refuser au bailleur de fonds de se prêter à ce jeu, et la machine à produire des signes humanitaires s'emballe.

La réponse à ce problème réside avant tout dans la volonté « politique » des ONG et de leurs responsables, c'est-à-dire dans la fermeté sur les principes. Elle se traduit matériellement par deux mesures pratiques : d'une part, l'exigence de procéder soi-même, en toute liberté, à l'évaluation des besoins, sachant que ce n'est pas à partir d'une norme universelle qu'on peut les déterminer. D'autre part, la diversification et le plafonnement des financements institutionnels. À MSF, par exemple, nous maintenons les fonds de l'UE à un maximum de 20 %, tout en acceptant des pics en cas de

grande urgence nécessitant l'engagement rapide de sommes dépassant nos capacités de trésorerie.

Où trouver l'argent si vous préconisez de réduire la participation de la Commission ?

Il ne s'agit pas de réduire pour remplacer, mais de réapprendre à travailler avec des moyens mesurés en s'adaptant mieux aux conditions locales et en étant plus rigoureux sur l'évaluation des problèmes et sur les réponses à y apporter. Il faut savoir refuser certaines opérations qui n'ont d'humanitaire que l'apparence, et s'attaquer à la surabondance de moyens dont nous avons déjà parlé.

Je ne veux pas laisser entendre, en disant cela, que l'humanitaire a trop d'argent en général – ce serait absurde – mais qu'il y a trop d'argent pour certains pays et pas assez pour d'autres. Les fonds provenant de la collecte auprès du public par *mailing* doivent être au contraire développés, mais ils progressent moins vite que les fonds d'institutions, ce qui accroît la distorsion. Ils sont pourtant fondamentaux, car ce sont eux qui assurent l'assise populaire de l'humanitaire et son indépendance.

L'argent des entreprises vous intéresse-t-il ?

Oui, bien sûr, mais il ne faut pas s'illusionner sur les possibilités dans ce domaine. L'argent des entreprises représente environ 1 % du budget de MSF. En ce qui nous concerne, nous essayons de l'employer au développement de la formation de nos équipes, parce qu'il est plus facile d'expliquer directement à des chefs d'entreprise l'importance de la formation pour l'efficacité sur le terrain.

Cette formation dont vous parliez, elle peut être aussi d'ordre culturel ?

Oui, autant que possible. Mais c'est la partie de la formation qui est de loin la plus difficile, car la plus abstraite.

Vous n'avez pas encore de stages de formation ?

Nous en avons, et de nombreux. Nous organisons des stages, avec conférences, simulations de situations et jeux de rôle. Lorsqu'une opération particulièrement importante dans son envergure est terminée, nous faisons une étude rétrospective de l'intervention, de son contexte, de son impact, en essayant d'être aussi froids et objectifs que possible.

Nous demandons à des personnes expérimentées et extérieures à l'intervention en question, ou à des personnes qui ont quitté l'association, de réaliser ce travail, de façon à éviter la complaisance. Le rapport qui en résulte est présenté à l'équipe de MSF et débattu publiquement, ce qui donne lieu à de belles empoignades, mais surtout à des remises en cause très fructueuses. Nous l'avons fait pour le Kurdistan, la Somalie et le Rwanda, et un travail est en cours sur la Bosnie. Le fait qu'il s'agisse de pays où se sont déroulées ces opérations militaro-humanitaires ne doit évidemment rien au hasard, car le contexte s'en trouvait d'autant plus compliqué, mais n'a rien d'une exclusivité : il faudra faire la même chose sur le Mozambique et l'Angola, deux pays dans lesquels nous menons d'énormes opérations depuis des années.

Tout ce dispositif est destiné à familiariser les équipes de MSF avec le contexte, les enjeux et les méthodes, ainsi qu'avec la politique de l'association, c'est-à-dire les grandes orientations et les choix concrets qui en découlent. Il comporte donc de multiples facettes : techniques d'évaluation épidémiologique, organisation de campagnes de vaccination ou d'approvisionnement en eau d'un camp de réfugiés... Mais aussi, aperçus sur le système international de l'aide, sur le droit international humanitaire, sur l'évolution des conflits, sur l'histoire et la problématique spécifique des réfugiés... Enfin, des études de cas où les choix dont je parlais sont passés au crible, critiqués ou entérinés.

Est-ce que, dans l'avenir, l'humanitaire pourrait devenir une profession à part entière ? Est-ce souhaitable selon vous ?

L'action humanitaire ne peut plus se passer de compétences professionnelles, mais ne devrait pas à mon avis devenir une profession en soi. Le temps où une présence symbolique sur le terrain valait acte de solidarité est révolu. L'organisation de l'approvisionnement en eau, l'acheminement des secours, l'entretien de stocks et du dispositif opérationnel, la mise en place d'un réseau sanitaire, tout cela demande des compétences et de l'expérience. Il y faut donc la durée et la formation, en gardant à l'esprit que l'accumulation de ces compétences techniques, la mise bout à bout de ces pratiques ne constituent pas en elles-mêmes l'action humanitaire, qui déborde largement tout cela. Mais surtout, la disponibilité mentale et physique que demande l'action humanitaire finit, chez la majorité des gens, par diminuer. Les

réserves d'indignation, d'énergie, de compassion qui sont nécessaires pour que l'action conserve sa vigueur, pour qu'elle ne se dégrade pas en automatismes, ne sont pas inépuisables. Et ceux que l'épuisement gagne deviennent des bureaucrates ou des technocrates de la charité. C'est triste, mais c'est surtout dangereux, car le traitement routinier de l'action affaiblit les capacités de vigilance et de réaction des organisations humanitaires.

Oui à des professionnels au service de l'humanitaire, donc, et non à l'humanitaire professionnalisé.

En pratique, cependant, le roulement est assez rapide dans le personnel des organisations humanitaires et le risque dont je parle reste circonscrit sans qu'il y ait besoin de pousser les « vieux » vers la sortie. Le problème me semble plus délicat en ce qui concerne les leaders des organisations, car ceux-là ne trouvent pas facilement de reconversion satisfaisante, compte tenu des responsabilités et du pouvoir qu'ils détiennent dans leur organisation. D'où les crises profondes dans lesquelles sont plongées certaines organisations qui étouffent sous la pression d'un chef à qui son ancienneté confère une omnipotence malsaine. Ce qui s'est passé à l'ARC doit faire réfléchir toutes les ONG sur l'impérieuse nécessité du renouvellement régulier de leurs présidents et directeurs.

De quoi vivez-vous ? Avez-vous cessé d'exercer la médecine ?

Je n'exerce plus la médecine depuis des années. L'essentiel de mes revenus provient maintenant des deux films documentaires sur lesquels je travaille comme auteur-scénariste et accessoirement de mes écrits et conférences. Mais j'ai toujours des liens étroits avec MSF, où j'interviens dans les cycles de formation ou sur le terrain pour des missions d'évaluation, bien que trop rarement en raison de mon emploi du temps.

Je tiens à garder le contact avec la réalité de l'action concrète, avec les gens qui y sont impliqués, avec les problèmes pratiques qu'elle pose. Les critiques que je formule au long de cette conversation ne sont pas celles d'un mari jaloux ou déçu, j'espère qu'on l'a compris, mais d'un amant toujours ardent !

Quand vous intervenez au sein de MSF, vous êtes rémunéré ponctuellement ?

Non, parce que j'y suis salarié à temps partiel, rémunéré au forfait, en quelque sorte. J'anime, avec deux autres personnes qui sont elles aussi à temps partiel à MSF, un Centre de recherches sur l'action humanitaire qui

tient une grande place dans la formation dont nous parlions. En plus de ces activités de formation, nous réalisons ou suscitons des travaux de recherche sur des thèmes directement liés à la problématique de l'action : au moment où nous parlons, les sujets traités s'étendent de la notion de réfugié et de droit d'asile au rôle de l'aide humanitaire dans l'économie générale des conflits, en passant par les évolutions du droit international humanitaire ou la genèse du génocide du Rwanda.

Existe-t-il une différence générationnelle profonde entre vous et des gens de 20-25 ans qui font de l'humanitaire, ou est-ce que vous pensez pouvoir transmettre cette expérience et la continuer sans qu'il y ait de coupure générationnelle ?

Il y a une différence, mais je ne la ressens pas comme profonde. Ma première expérience de l'action collective a été le militantisme politique et cela m'a marqué, c'est certain. J'ai rejoint MSF en 1978, alors que l'association n'avait quasiment pas de moyens, peu d'expérience, et j'ai connu l'évolution explosive, la croissance presque exponentielle qui nous a conduits à l'organisation puissante et parfois impersonnelle qu'elle est devenue et que je connais dans son intimité. Je garde une forte empreinte de ce parcours, que les jeunes entrant à MSF aujourd'hui ne peuvent connaître, par définition. Je vois bien que cette imposante machinerie induit des sentiments de défense, d'intimidation, voire de rejet que je ne pouvais pas éprouver il y a quinze ans.

À ces réserves près, qui sont dans une large mesure celles de l'âge, il n'y a pas de différence vraiment importante : les jeunes qui rejoignent l'action humanitaire éprouvent les mêmes sentiments mélangés d'attraction et de rejet vis-à-vis de la politique, une même fascination pour l'« ailleurs », la même volonté de réaliser sa liberté en construisant quelque chose, et surtout le même besoin d'utilité sociale, de sens si on préfère.

Par rapport à votre engagement passé, n'avez-vous pas l'impression de retrouver la politique par un autre biais ?

Si, mais dans l'incertitude et le flou. Pour le gauchiste que j'étais, l'avenir était sans mystère puisqu'il était lisible dans l'Histoire, et que la violence révolutionnaire allait en accoucher. Ce qui était politiquement juste était moralement bon et scientifiquement vrai. Je force un peu le trait, certes, mais le monde était simple. Inutile de dire que ce n'est plus le cas.

J'ai, maintenant, bien plus de questions que de réponses et quelques convictions qui ont bien dû ressortir ici et là au cours de cet entretien. Mon action politique se borne à participer à des débats, à des interventions publiques, des manifestations. C'est une action de citoyen qui, ayant le privilège de pouvoir s'exprimer publiquement, apporte son éclairage pour essayer de faire avancer le débat politique. Et je ne ressens aucun désir d'aller au-delà.

À un jeune homme qui viendrait vous demander pourquoi vous faites de l'action humanitaire, qu'est-ce que vous répondriez ?

Qu'un mélange de circonstances et d'attirances, de hasards et de curiosités, m'y a mené. Que c'est une façon, pas la seule, d'être de ce monde. Et que, lorsqu'on peut aider un homme à terre à se relever, on doit le faire. Mais j'ajouterais que ça n'est pas, loin de là, l'apanage d'organisations spécialisées.

Toujours le même jeune homme ou la même jeune fille. Que puis-je espérer en faisant de l'humanitaire ?

Énormément de choses, y compris des frustrations. La première constatation qui vous assaille, lorsque vous débarquez sur le terrain de l'action, c'est le décalage entre le rêve et la réalité. Mais ce premier choc est vite surmonté, si l'on ne s'attend pas à être reçu comme le Père Noël et si l'on ne se prend pas pour le sauveur-rédempteur de l'humanité souffrante. Une fois que l'on a bien compris que c'est dans la vie concrète d'hommes concrets que se déroule l'action, alors on a beaucoup à gagner et à apprendre. Voilà près de vingt ans que je fréquente cette université de la vie, et je continue d'y apprendre des choses essentielles.

On y côtoie les paysans d'un village de brousse quelque part en Afrique et des reporters ayant parcouru les terrains de conflits dans le monde entier. On y découvre mille secrets sur les comportements humains – y compris les siens – dans les situations exceptionnelles. On se confronte à d'autres visions du monde, du corps, de la maladie, et l'on prend quelque distance avec ses propres représentations. On bavarde avec des guérilleros salvadoriens, afghans ou érythréens et l'on ne lit plus le journal, au retour, avec le même œil. On apprend à vivre avec des gens que l'on ne connaissait pas la veille, à négocier avec toutes sortes d'interlocuteurs, à concéder ce qui est secondaire et à se battre sur l'essentiel. On s'y forme à analyser des situations

complexes, à prendre des décisions difficiles et parfois risquées.

C'est un véritable bonheur de découvertes et d'expériences. Mais ce qui surplombe le tout, c'est la satisfaction profonde de donner un sens à sa vie.

Je vous remercie pour ces paroles encourageantes.

Bibliographie

AMNESTY INTERNATIONAL, *Médecins tortionnaires, médecins résistants*, La Découverte, Paris, 1989.

ARENDETT, Hannah, *Eichmann à Jérusalem. Rapport sur la banalité du mal*, Gallimard, Paris, 1966, trad. A. Guérin. Nouvelle édition revue par M. I. Brudny de Launay en 1991, coll. « Folio-Histoire ».

ARENDETT, Hannah, *Penser l'événement*, Belin, Paris, 1989.

ARON, Raymond, *Histoire et dialectique de la violence*, Gallimard, Paris, 1973.

LÉVI, Primo, *Si c'est un homme*, Julliard, Paris, 1993.

MERLEAU-PONTY, Maurice, *Humanisme et terreur : essai sur le problème communiste*. Gallimard, coll. « Idées », Paris, 1980.

MILOSZ, Czeslaw, *La Pensée captive : essai sur les logocraties populaires*, Gallimard, coll. « Folio-Essais », Paris, 1988.

RICŒUR, Paul, AZOUVI, François, LAUNAY, Marc de, *La Critique et la Conviction : entretiens*, Calmann-Lévy, Paris, 1995.

TODOROV, Tzvetan, *Face à l'extrême*, Le Seuil, coll. « La couleur des idées », Paris, 1991. Rééd., Le Seuil, coll. « Points essais », Paris, 1994.

ZWEIG, Stefan, *Le Monde d'hier : souvenirs d'un Européen*, Belfond, Paris, 1993.

Version ePub réalisée par Flexedo®

www.flexedo.com